

23 janvier 2012

Présentation et analyse des résultats

N° 110 033

Contacts :

01 72 34 94 64

François Kraus

Prenom.nom@ifop.com

Les Français et les nouveaux enjeux de la famille

ifop

Connection creates value

pour

**Femme
Actuelle**

et

Enfant
MAGAZINE

Paris
Toronto
Shanghai
Buenos Aires

Note méthodologique	03
1 - LES NOUVELLES FORMES DE VIE FAMILIALE	04
A. La perception des différentes formes de vie familiale	07
B. Les familles homoparentales	11
C. Les familles recomposées	14
D. L'avenir de la famille nucléaire	17
E. L'impact du travail des femmes sur la famille	19
2 - LES GRANDES ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE FAMILIALE	22
F. Les priorités de la politique familiale	24
G. La question du plafonnement des prestations familiales	26
3 - LES SOLIDARITÉS FAMILIALES ET INTERGÉNÉRATIONNELLES	29
H. L'aide apportée par les grands-parents	31
I. Le soutien à ses ascendants	35
J. Le soutien de son entourage	37
4 - LE RÔLE ET LES REPRESENTATIONS DE LA FAMILLE	39
K. La famille, source de bonheur, de partage et de valeurs communes	41
L. La famille comme le lieu de transmission des valeurs	44

Étude réalisée pour : **Femme Actuelle** et **Enfant Magazine**

Échantillon : Échantillon de **1 005** personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région et catégorie d'agglomération.

Mode de recueil : Les interviews ont eu lieu par questionnaire auto-administré on line.

Dates de terrain : Du 13 au 17 janvier 2012

1



LES NOUVELLES FORMES DE VIE FAMILIALE

La remise en cause du schéma traditionnel de la famille par les évolutions de la société et des modes de vie se traduit, chez les Français, par l'adhésion à une vision de plus en plus extensive de la cellule familiale.

A. Une normalisation des nouvelles formes de vie familiale

Si leur définition de la famille reste avant tout celle de la **famille nucléaire** (92%), les Français n'en ont pas moins une vision large des contours de cette institution.

En effet, plus des trois quarts d'entre eux (78%) considèrent qu'un homme, une femme et des enfants issus d'une précédente union constituent une famille à part entière. La proportion de personnes estimant qu'une **famille recomposée** est une famille comme une autre est donc identique à la proportion de Français (78%) assimilant la **famille élargie** – à savoir des grands-parents, des parents, leurs enfants et leurs cousins – à une famille. De même, la **famille monoparentale** – c'est-à-dire un parent seul élevant son ou ses enfants – est considérée comme une famille à part entière par sept Français sur dix (71%).

On note encore chez près d'un Français sur deux des réticences à qualifier de famille un couple d'homosexuels élevant des enfants et ceci qu'ils soient issus d'une précédente union (50%) ou d'une adoption (48%). Toutefois, **on observe une acceptation croissante des familles homoparentales** si l'on en juge l'évolution du nombre de Français considérant les familles homoparentales adoptives comme des familles à part entière. En effet, leur proportion a doublé en moins de quinzaine d'années, passant de 24% en 1998 à 50% en 2012.

La perception des familles homoparentales comme des familles à part entière varie beaucoup en fonction de l'âge, de la catégorie socioprofessionnelle, de la pratique religieuse ou de la proximité politique des personnes interrogées. Ainsi, on note encore de fortes réticences à y voir des familles comme les autres dans les catégories les plus âgées et les moins diplômées de la population. De même, la proportion de personnes les reconnaissant comme des familles à part entière tend à diminuer avec l'intensité de la pratique religieuse. Enfin, plus ils se situent à droite de l'échiquier politique, plus les Français se montrent opposés à une telle reconnaissance.

B. Vers l'égalité des droits parentaux entre couples homosexuels et hétérosexuels

L'égalité des droits entre couples homosexuels et hétérosexuels fait l'objet d'un large assentiment en matière de **fiscalité** (78%) et de **droits de succession** (79%) mais suscite des avis plus partagés en matière d'**adoption** (51% d'opinions favorables, 49% d'avis défavorables). La comparaison des résultats avec ceux d'une enquête réalisée en 2005 montre toutefois **une lente évolution de l'opinion en faveur de l'adoption homoparentale** : les Français y étant désormais majoritairement favorables (51%) alors qu'ils ne l'étaient pas il y a encore sept ans (46%). *Page 5*

LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS (2)

Dans le détail des résultats, on note que les réticences à l'égard de l'adoption homoparentale tendent à croître avec l'âge et le niveau social des répondants, tout étant étroitement corrélées à leurs pratiques religieuses et à leurs affinités partisans. Ainsi, l'adoption homoparentale est rejetée par la majorité des personnes âgées de 50 ans et plus (59%) mais aussi des catholiques, qu'ils soient pratiquants réguliers (78%), pratiquants occasionnels (65%) ou non pratiquants (52%). De même, l'opposition à cette idée est d'autant plus forte que les personnes se situent à droite de l'échiquier politique : 36% des sympathisants de gauche y étant opposés, contre 59% des sympathisants du Modem, 65% des sympathisants de la droite parlementaire et 70% des sympathisants FN.

C. Un renforcement du statut du beau parent dans les familles recomposées

L'instauration d'un véritable statut parental du beau parent dans les familles recomposées fait désormais l'objet d'un quasi-consensus. En effet, plus de huit Français sur dix (83%) sont aujourd'hui favorables à un tel statut (droit de visites, obligation de subvenir aux besoins des enfants, etc...), soit une proportion en nette hausse par rapport à celle mesurée il y a quatre ans (67%). En analysant plus finement les résultats, on observe que les jeunes de moins de 25 ans – vivant parfois dans un foyer où s'exerce encore une certaine autorité parentale – y sont les moins favorables (78%). En revanche, les personnes divorcées ou séparées y sont plus favorables que la moyenne (90%), tout comme les chefs de familles monoparentales (100%).

D. La famille nucléaire, le modèle encore dominant dans les années à venir

Près des deux tiers des Français (64%) estiment que la famille nucléaire traditionnelle sera encore le modèle majoritaire dans la société française dans une dizaine d'années. A contrario, ils sont un peu plus d'un sur trois (36%) à penser que le schéma familial classique - c'est-à-dire un père, une mère et leurs enfants – sera progressivement remplacé par d'autres modèles familiaux. A noter que les jeunes (42% des moins de 25 ans, 47% des personnes en cours d'étude), les femmes (41%), les homosexuels (46%) et les chefs de familles monoparentales (59%) s'avèrent beaucoup plus sceptiques que la moyenne sur l'avenir du modèle familial traditionnel.

E. Un Français sur trois estime que le travail des femmes a un impact négatif sur la famille

Si la quasi-totalité de la population reconnaît que le travail des femmes contribue « à l'indépendance de la femme et à l'équilibre des couples » (90%), un bon tiers des Français (34%) n'en reste pas moins convaincu que le travail féminin « favorise l'éclatement de la famille ». Très logiquement, cette perception négative du travail des femmes est plus répandue dans la gent masculine (38%) que féminine (30%). Cependant, une proportion non négligeable de femmes y adhère, et ceci quelle que soit leur génération (de 22 à 32% selon la tranche d'âge). On note aussi que cette idée est particulièrement forte chez les ouvriers (42%), les personnes peu diplômées (45% des personnes ayant un niveau inférieur au BAC) et, dans une moindre mesure, chez les personnes âgées de 50 ans et plus (36%). Enfin, on observe que cette opinion est exprimée par une grande partie des musulmans (47%) et des catholiques, qu'ils soient pratiquants réguliers (56%) ou occasionnels (42%).

A | La perception des différentes formes de vie familiale

LA PERCEPTION DES DIFFERENTS TYPES DE CELLULES FAMILIALES

Question : Pour chacune des situations suivantes, dites-moi si elle correspond pour vous à une famille ?

■ NON ■ OUI

FAMILLE NUCLÉAIRE Un père, une mère et leurs enfants



FAMILLE ÉLARGIE Des grands-parents, des parents, leurs enfants et leurs cousins



FAMILLE RECOMPOSÉE Un homme, une femme et des enfants issus d'une précédente union



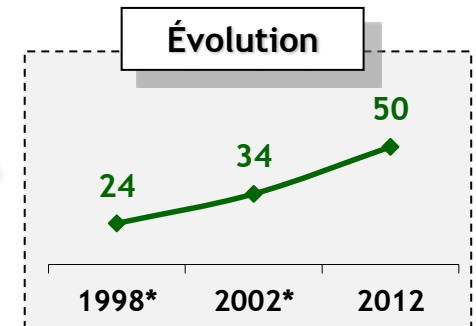
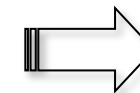
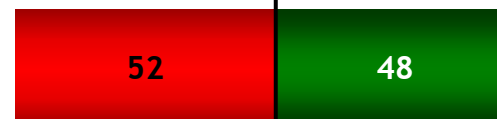
FAMILLE MONOPARENTALE Un parent seul élevant son ou ses enfants (ex : une femme avec ses enfants)



FAMILLE HOMOPARENTALE RECOMPOSÉE Deux adultes du même sexe avec des enfants issus d'une précédente union

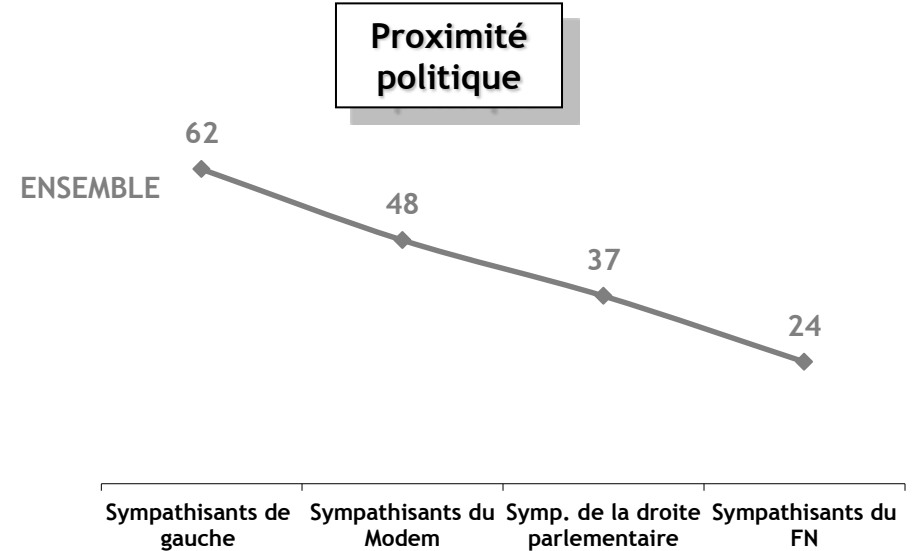
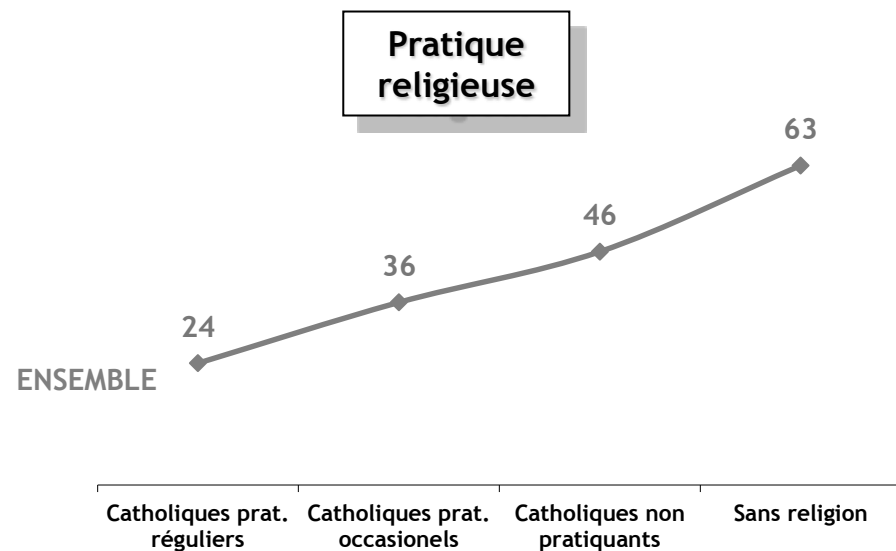
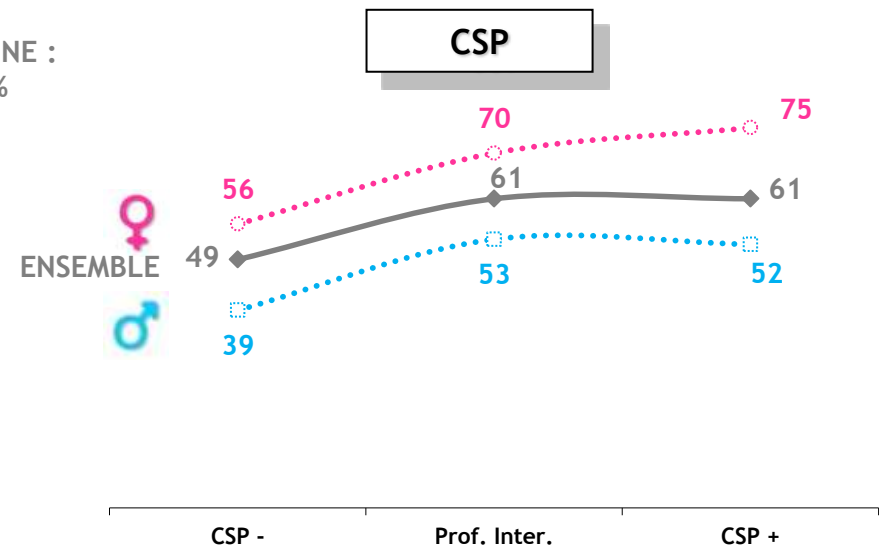
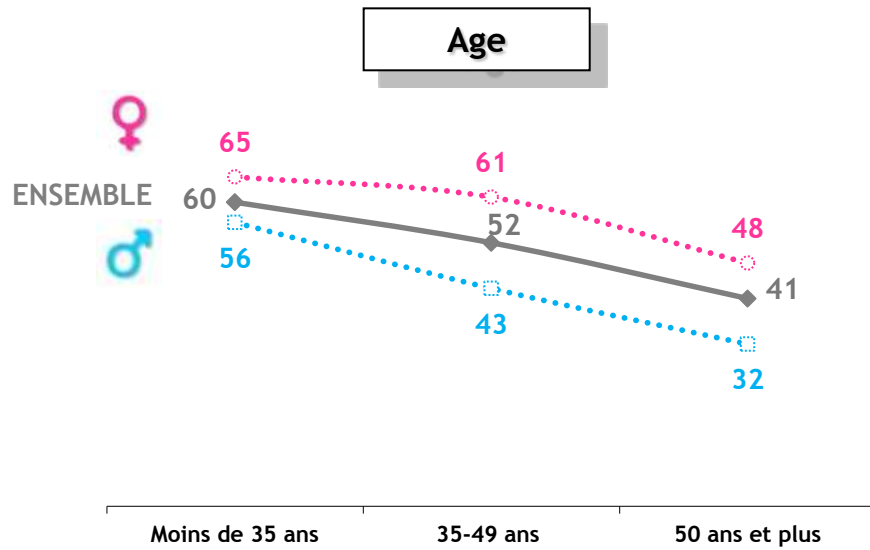


FAMILLE HOMOPARENTALE ADOPTIVE Deux adultes du même sexe avec des enfants adoptés



LA PERCEPTION DES FAMILLES HOMOPARENTALES RECOMPOSÉES en fonction de l'âge, de la catégorie socioprofessionnelle, de la pratique religieuse et de la proximité politique

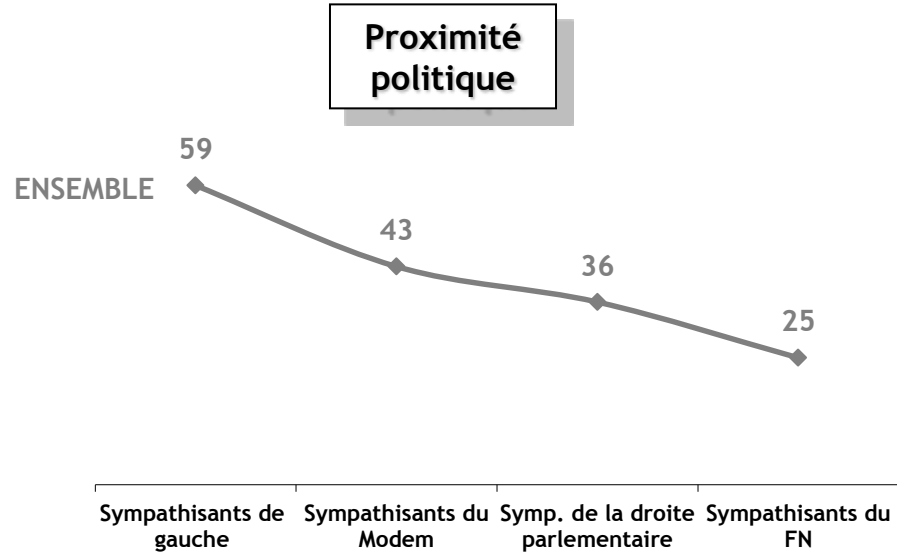
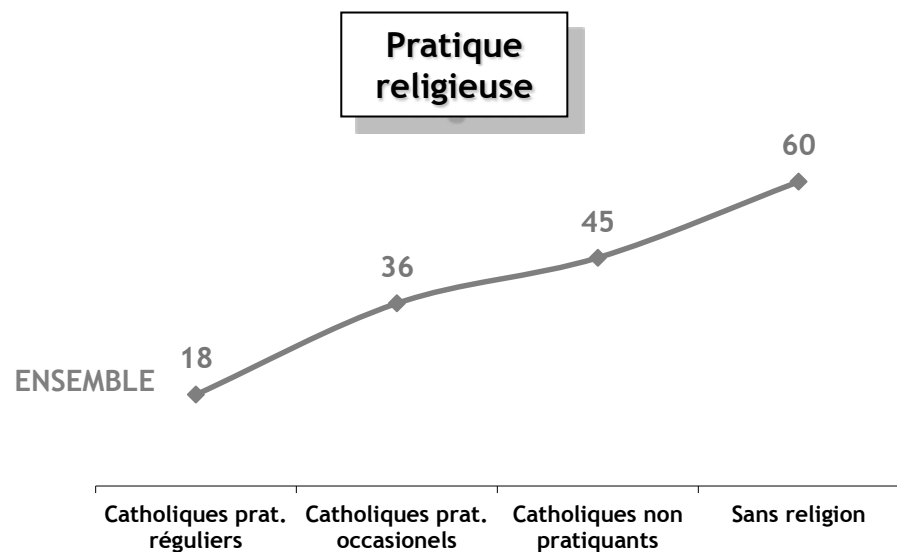
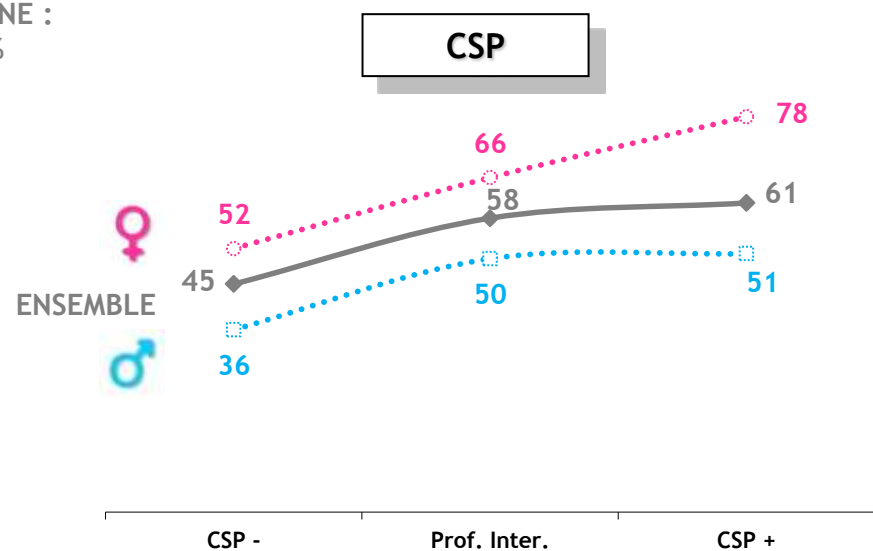
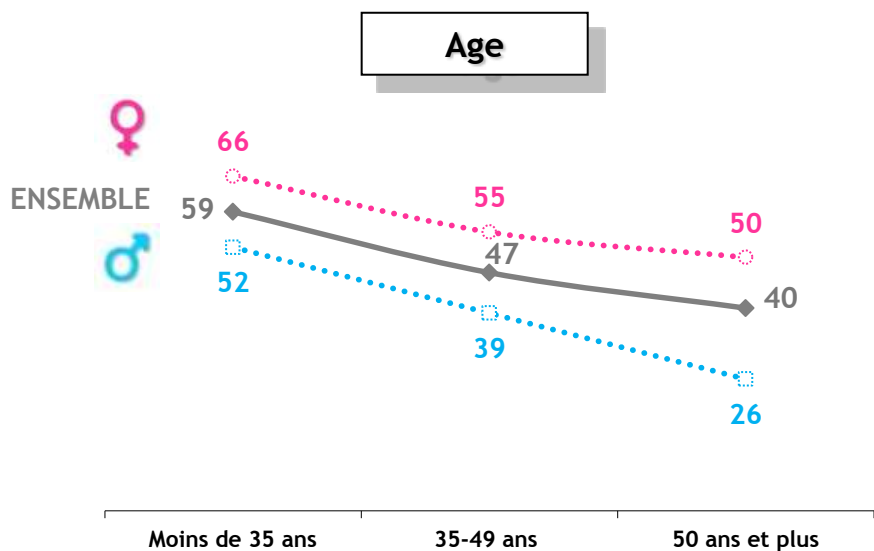
Proportion de personnes estimant que deux adultes du même sexe
avec des enfants issus d'une précédente union forment une famille



LA PERCEPTION DES FAMILLES HOMOPARENTALES ADOPTIVES en fonction de l'âge, de la catégorie socioprofessionnelle, de la pratique religieuse et de la proximité politique

Proportion de personnes estimant que deux adultes du même sexe
avec des enfants adoptés forment une famille

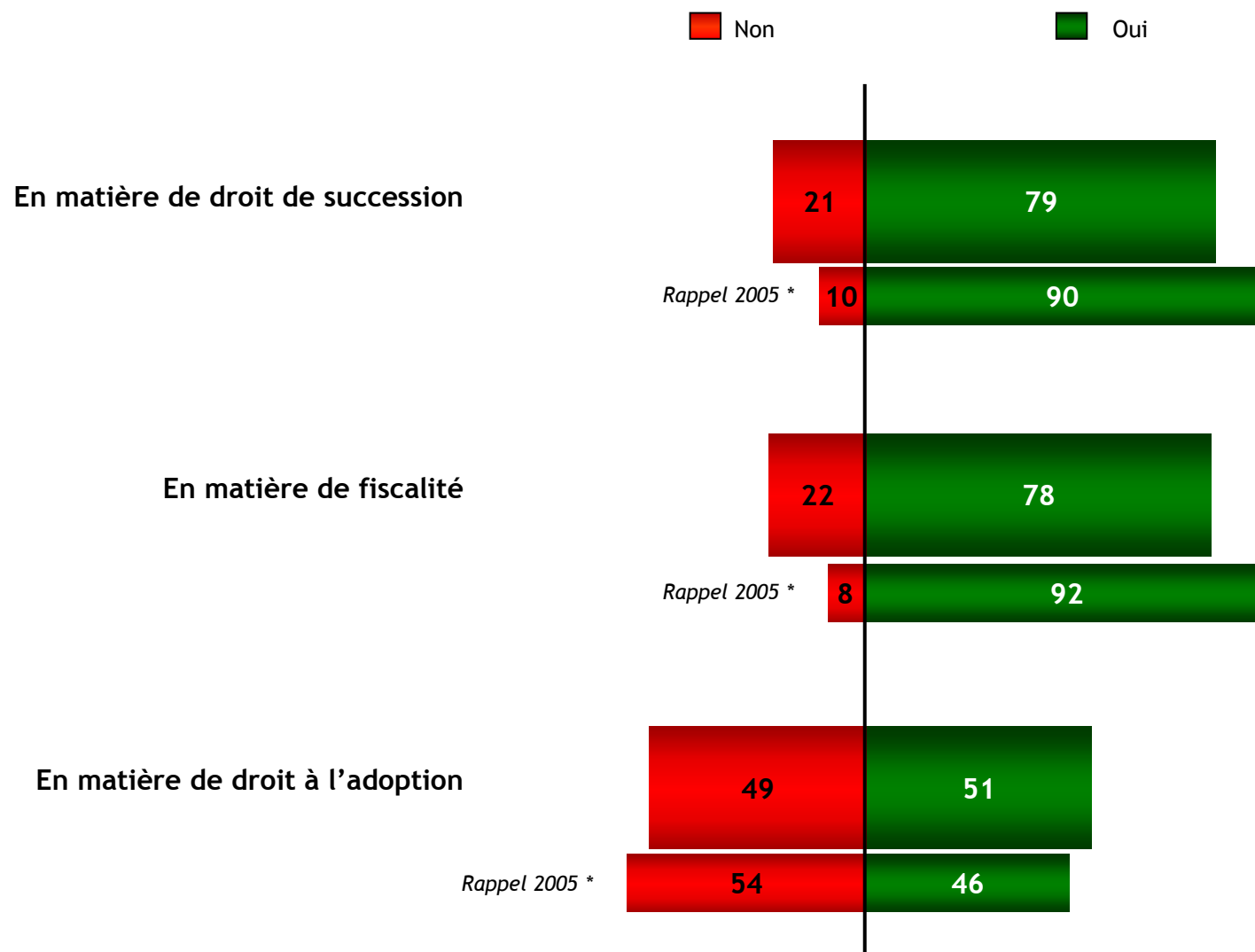
MOYENNE :
48%



B | Les familles homoparentales

ÉVOLUTION DE L'OPINION SUR LES DROITS PARENTAUX DES COUPLES HOMOSEXUELS

Question : Souhaitez-vous que les couples homosexuels pacsés aient les mêmes droits que les couples hétérosexuels mariés... ?



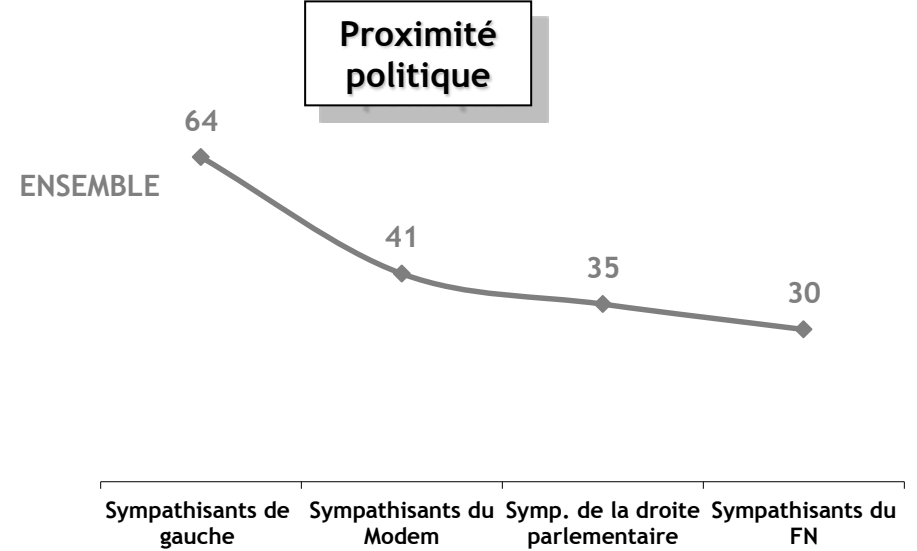
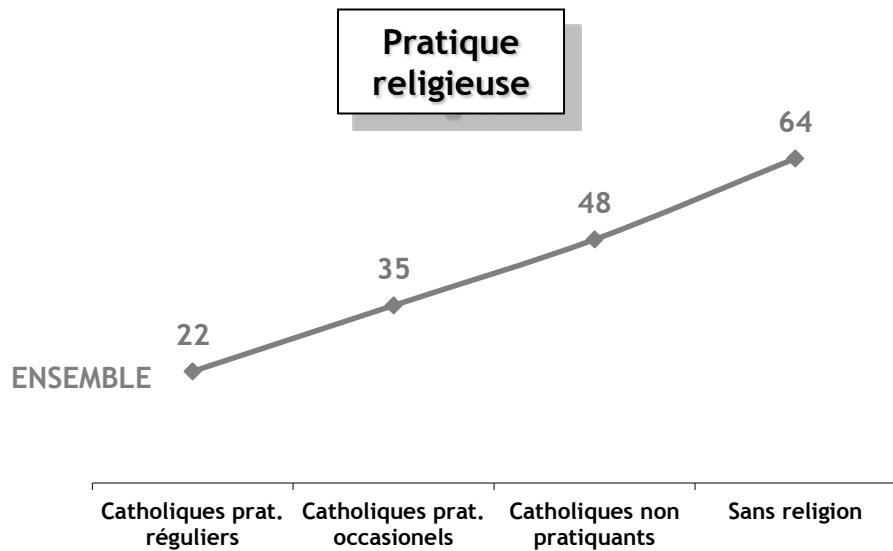
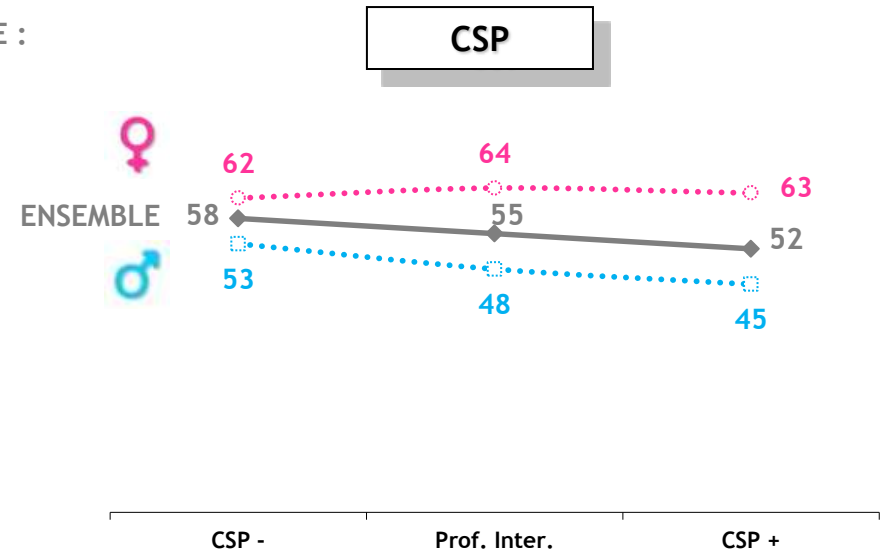
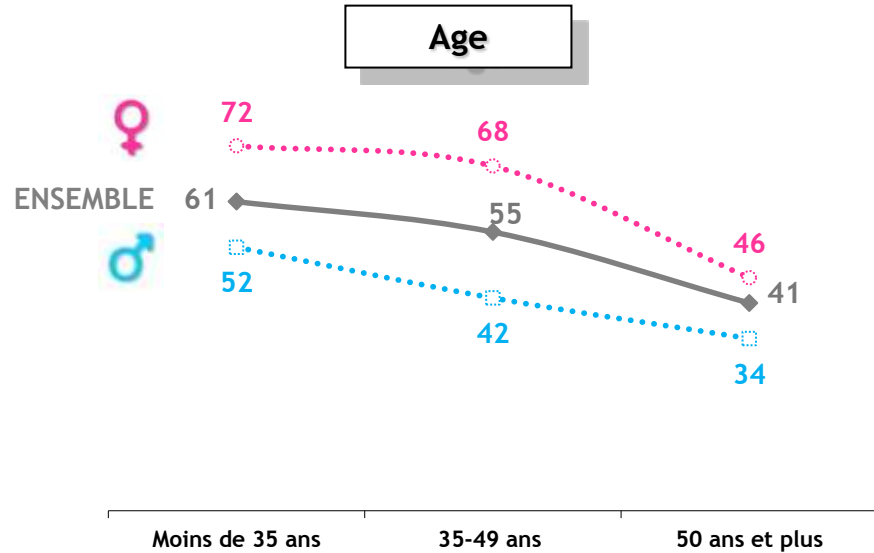


L'OPINION SUR LES DROITS PARENTAUX DES COUPLES HOMOSEXUELS EN MATIERE D'ADOPTION

en fonction de l'âge, de la catégorie socioprofessionnelle, de la pratique religieuse et de la proximité politique

Proportion de personnes souhaitant que les couples homosexuels pacés aient les mêmes droits que les couples hétérosexuels mariés en matière de droit à l'adoption

MOYENNE : 51%



C | Les familles recomposées

ÉVOLUTION DE L'OPINION SUR L'INSTAURATION D'UN STATUT PARENTAL DU BEAU PARENT DANS LES FAMILLES RECOMPOSÉES

Question : Etes-vous favorable ou opposé à l'instauration d'un véritable statut parental du beau parent dans les familles recomposées (droit de visites, obligation de subvenir aux besoins des enfants, etc...) ?

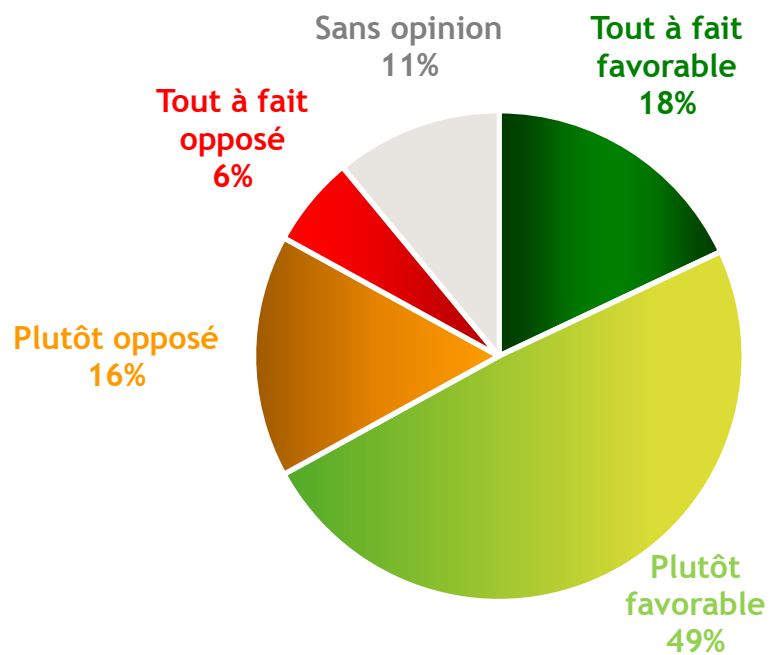
2008 (*)

S/T
« **OPPOSÉ** »

22%

S/T
« **FAVORABLE** »

67%



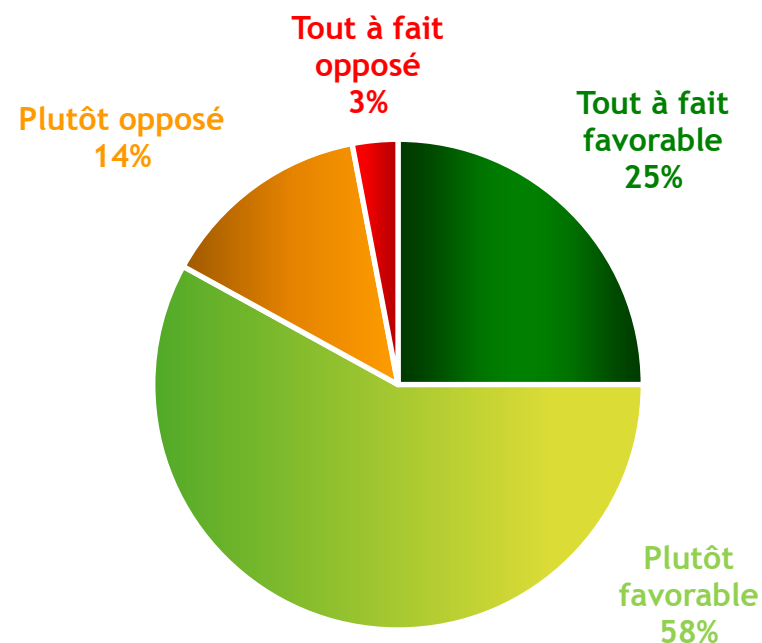
2012

S/T
« **OPPOSÉ** »

17%

S/T
« **FAVORABLE** »

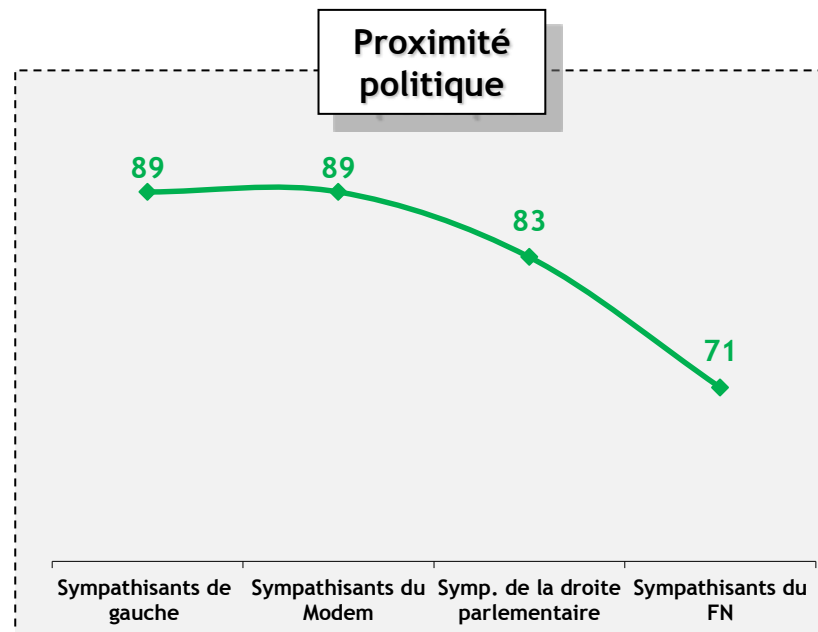
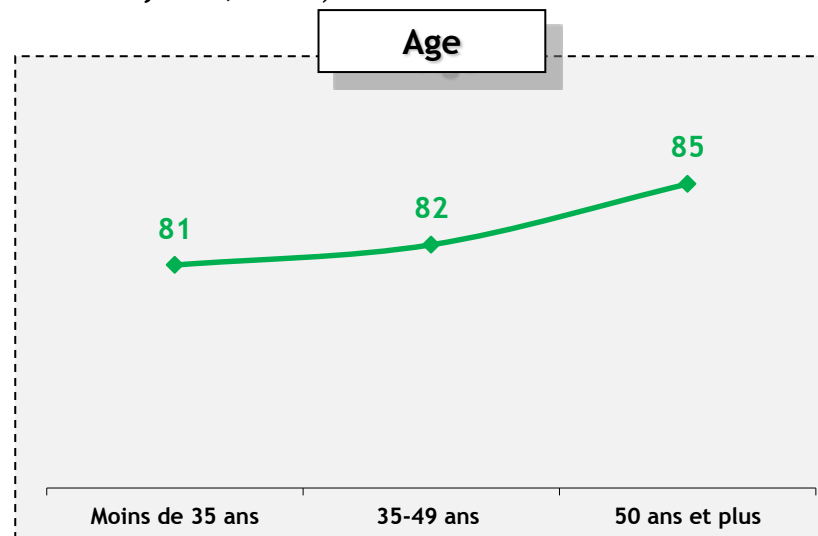
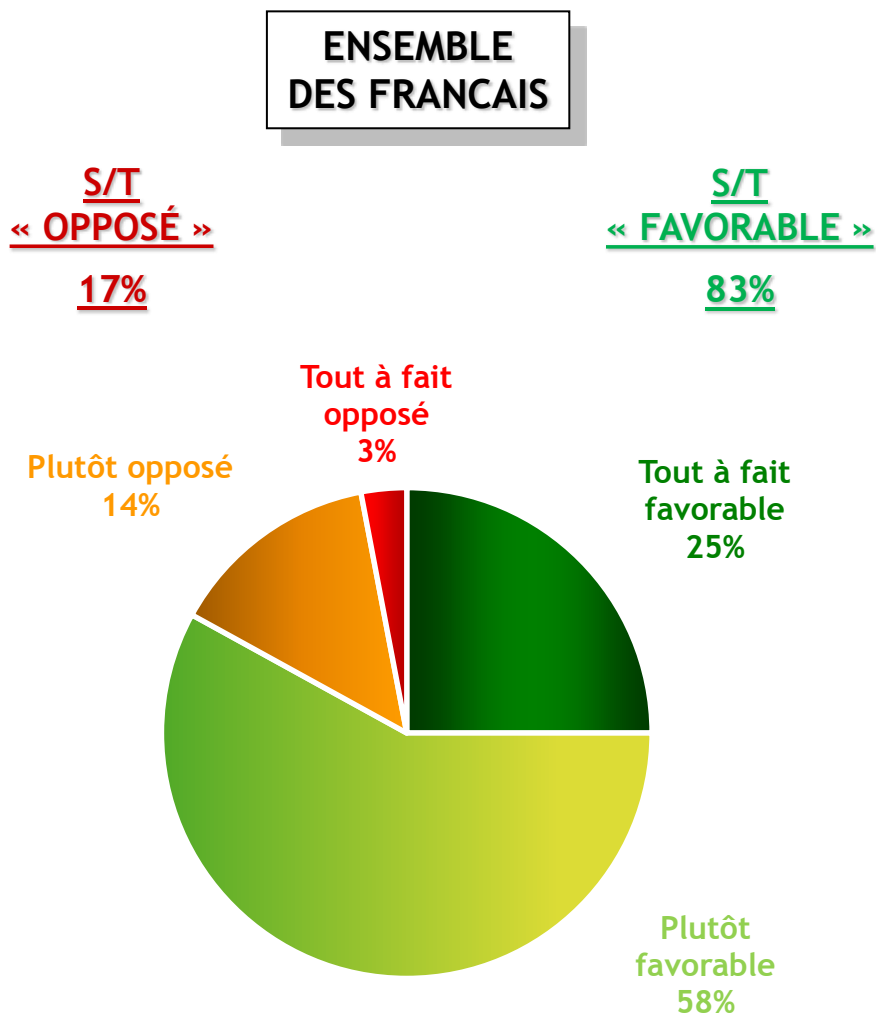
83%



(*) Etude TNS pour Famili les 9 et 10 avril 2008 auprès d'un échantillon national représentatif de 1000 personnes âgées de 18 ans et plus.

L'OPINION SUR L'INSTAURATION D'UN STATUT PARENTAL DU BEAU PARENT en fonction de l'âge et de la proximité politique

Question : Etes-vous favorable ou opposé à l'instauration d'un véritable statut parental du beau parent dans les familles recomposées (droit de visites, obligation de subvenir aux besoins des enfants, etc...) ?



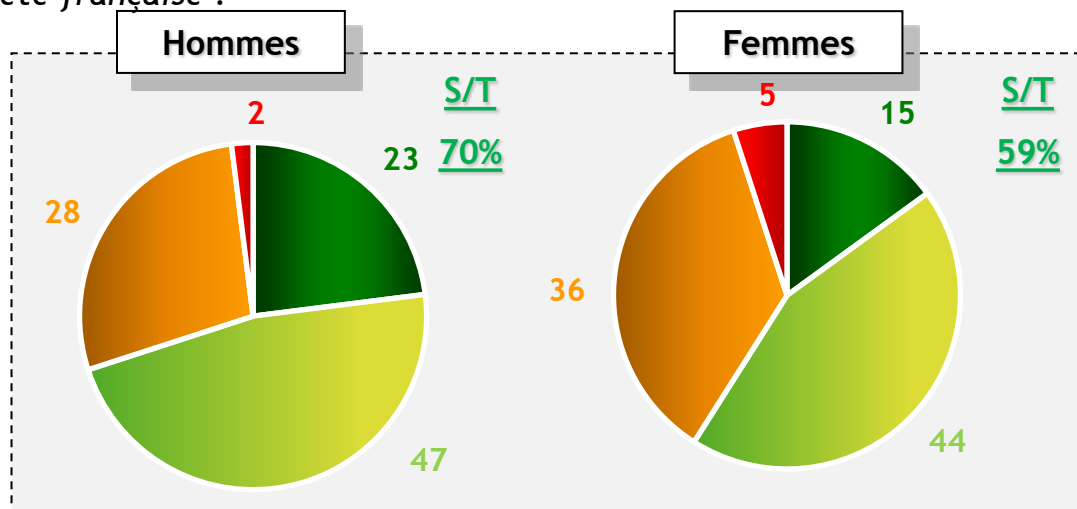
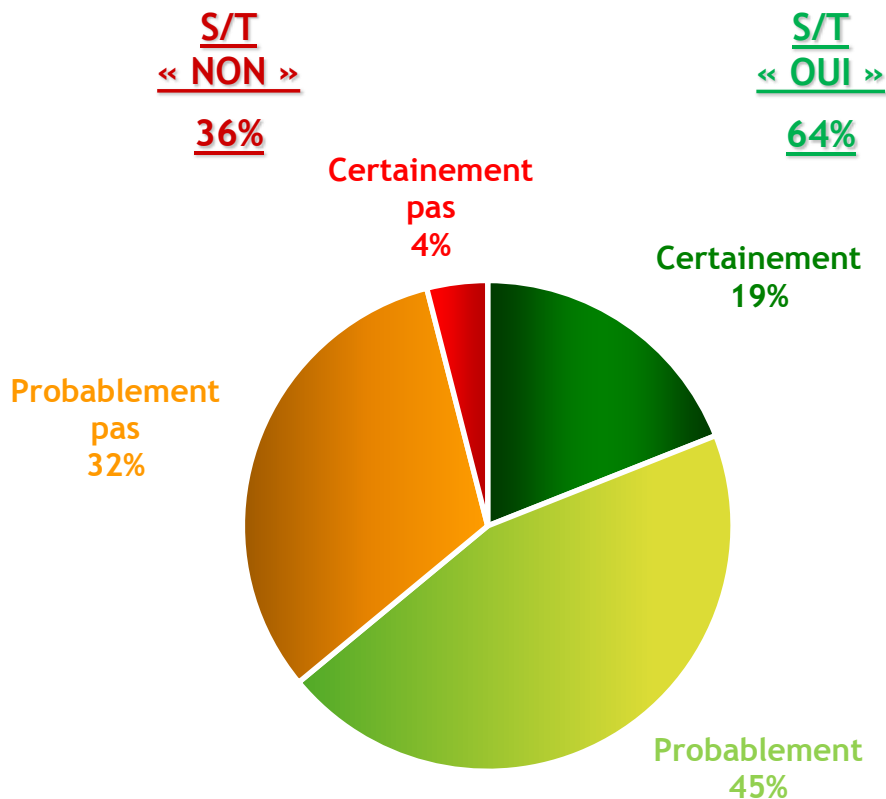
D |

L'avenir de la famille nucléaire

L'AVENIR DE LA FAMILLE NUCLÉAIRE COMME MODÈLE DANS LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE en fonction du sexe et de l'âge

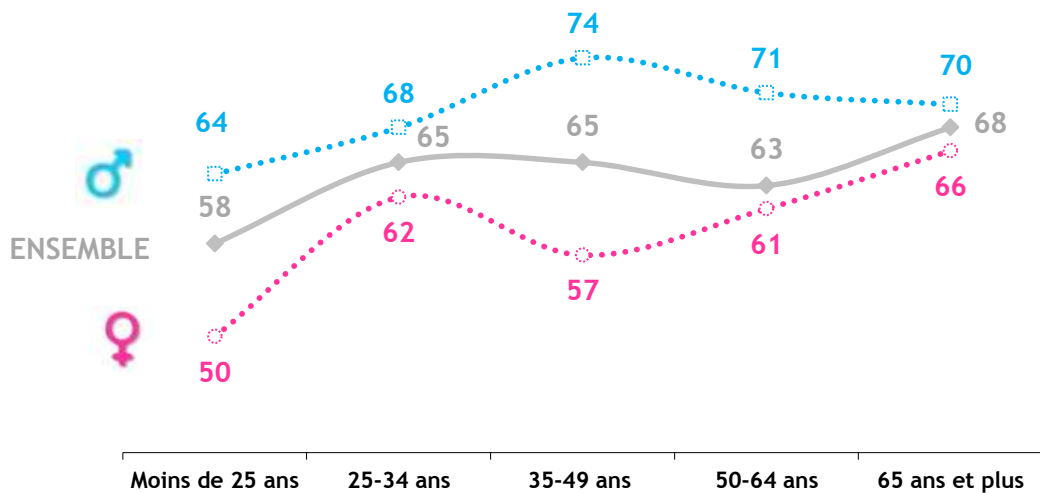
Question : D'après vous, d'ici dix ans, la famille nucléaire traditionnelle - c'est-à-dire un père, une mère et leurs enfants - sera-t-elle encore le modèle majoritaire dans la société française ?

**ENSEMBLE
DES FRANÇAIS**



Age

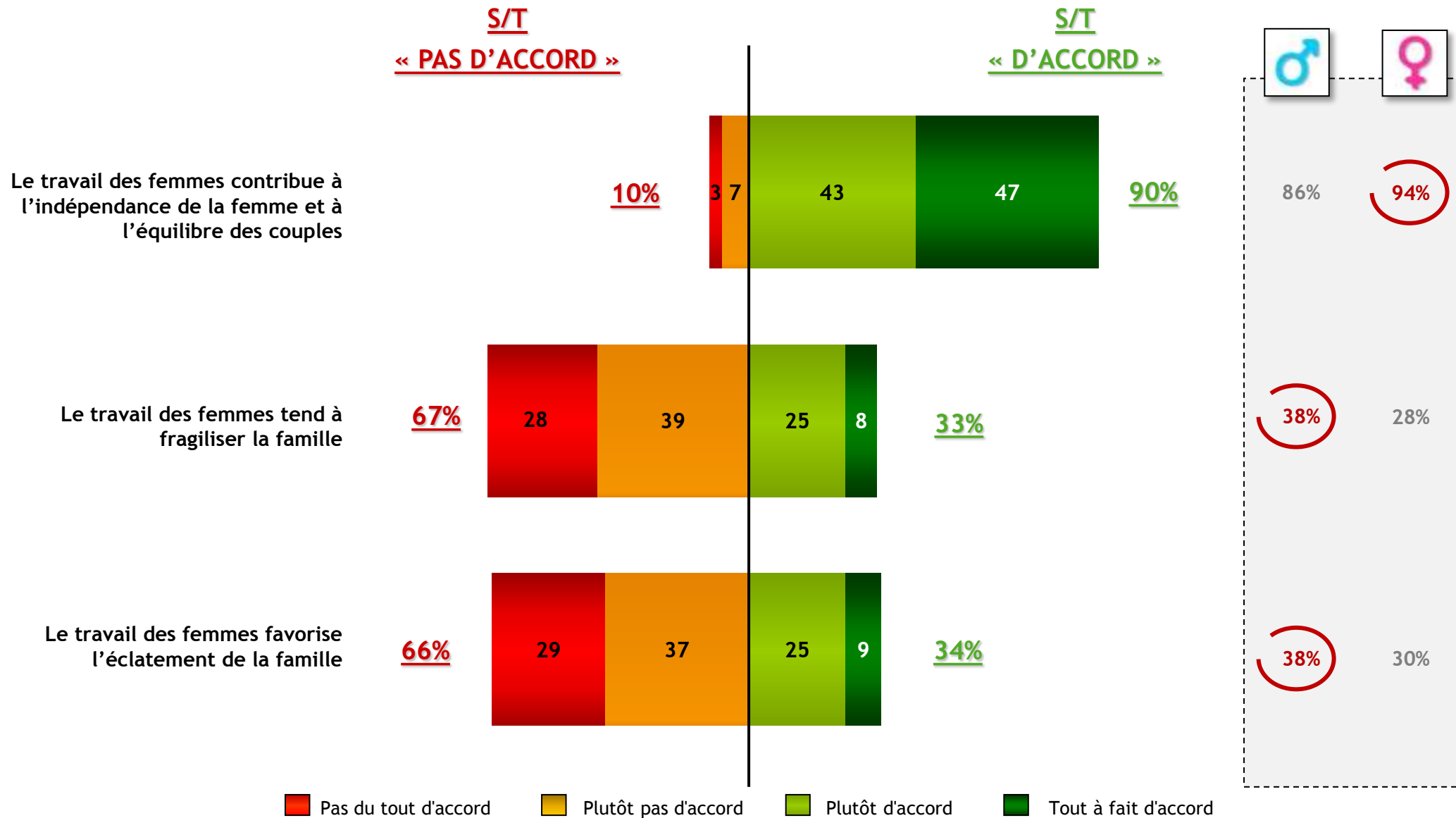
Proportion de personnes estimant que la famille nucléaire restera le modèle majoritaire dans la société française



E | L'impact du travail des femmes sur la famille

LA PERCEPTION DE L'IMPACT DU TRAVAIL DES FEMMES SUR LA VIE DE COUPLE ET LA FAMILLE en fonction du sexe

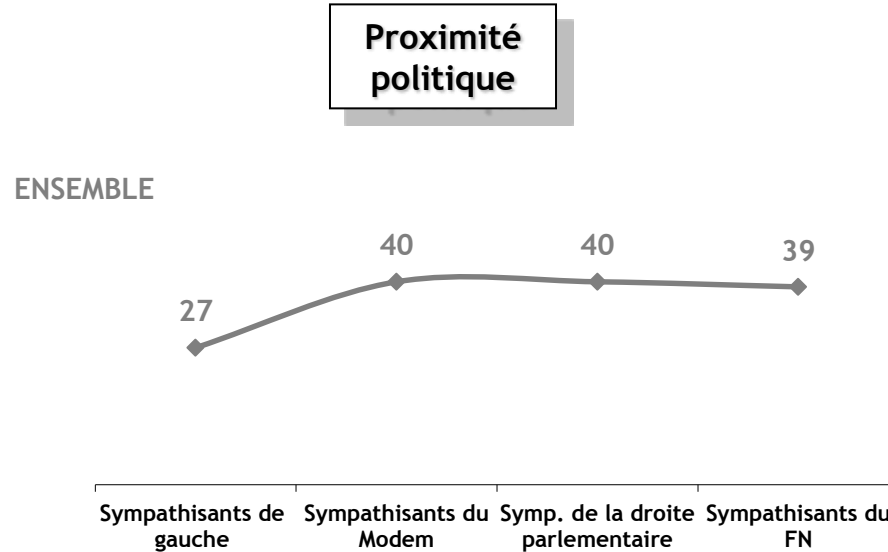
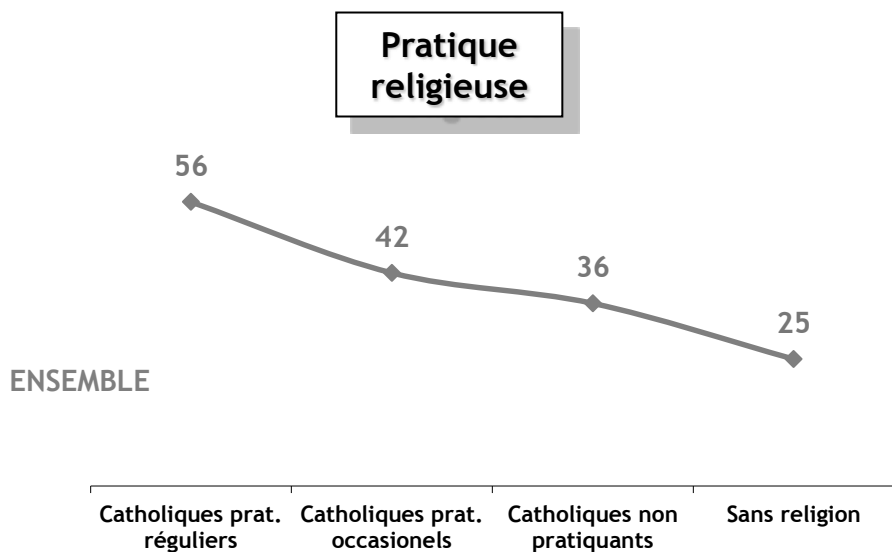
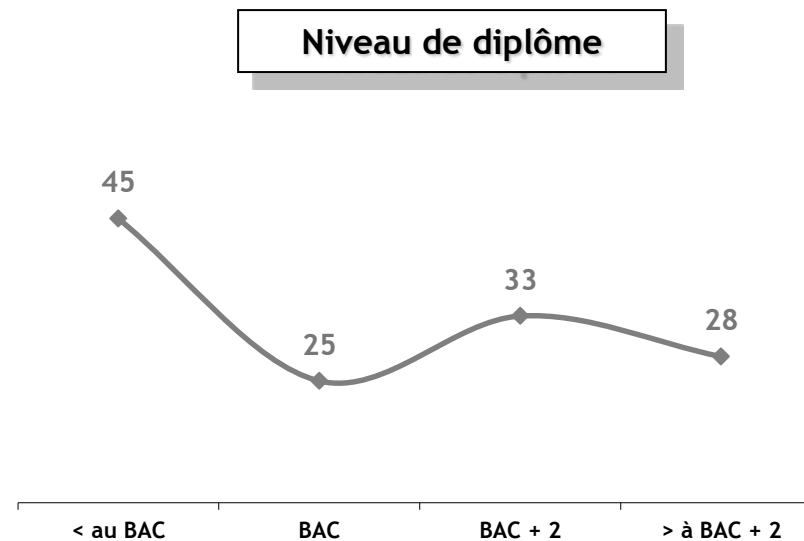
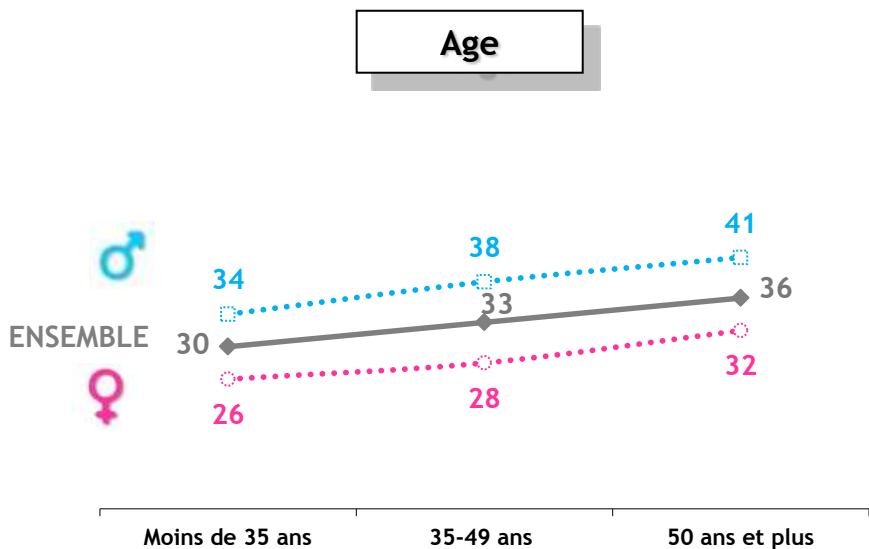
Question : Personnellement, êtes-vous tout à fait, plutôt, plutôt pas ou pas du tout d'accord avec chacune des affirmations suivantes ?



LA PERCEPTION DE L'IMPACT DU TRAVAIL DES FEMMES en fonction de l'âge, du niveau de diplôme, de la pratique religieuse et de la proximité politique

Proportion de personnes estimant que
le travail des femmes favorise l'éclatement de la famille

MOYENNE :
34%



2

|

LES GRANDES ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE FAMILIALE

F. Un certain consensus autour des priorités de la politique familiale

De manière générale, on observe un certain consensus autour de **la nécessité de donner un coup de pouce aux familles et ceci que ce soit en matière de logement (87%), de garde d'enfants (83%) ou de prestations familiales (83%)**. De même, plus des trois quarts des Français s'accordent pour estimer que l'Etat doit soutenir les familles en leur donnant un coup de pouce important en matière de soutien scolaire (78%) ou de prestations maternité (77%). Le souhait que l'Etat soutienne le travail de médiation entre époux - ou entre parents et enfants - en cas de difficultés est également exprimé par une très large majorité de Français (66%).

Dans le détail des résultats, il est intéressant de noter que les femmes sont systématiquement plus nombreuses que les hommes à souhaiter une plus grande intervention de l'Etat en faveur des familles. De même, c'est dans les rangs des sympathisants de gauche, et dans une moindre mesure, des sympathisants Modem, que l'on compte le plus de personnes aspirant à un coup de pouce de l'Etat en faveur des familles.

G. Des Français largement favorables à un plafonnement des prestations familiales

Dans le contexte de crise économique actuelle, **la proportion de Français favorables à la suppression des prestations familiales pour les foyers aux plus hauts revenus atteint un niveau record (77%)**. A titre de comparaison, le nombre de personnes souhaitant un plafonnement des allocations familiales était de 72% il y a dix ans (2002) et de 70% il y a vingt ans (1992).

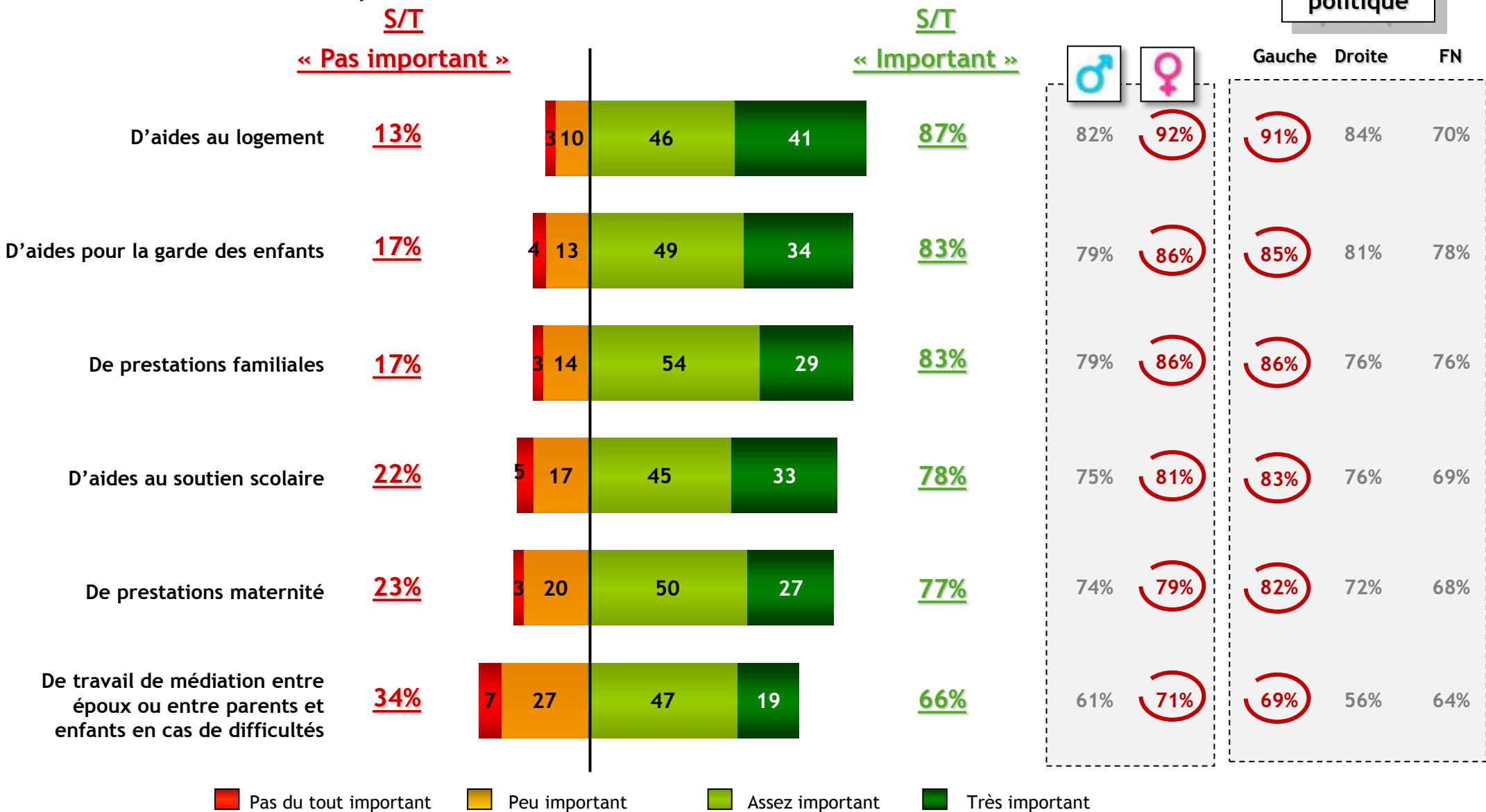
Dans le détail des résultats, on observe peu de différences d'opinions entre les ménages avec (71%) et sans (77%) enfants. En revanche, la proportion de personnes favorables à ce plafonnement tend très logiquement à baisser à mesure que le niveau de revenus de leurs ménages augmente : 87% dans les foyers gagnant moins de 2 000 € nets/mois y sont favorables, contre 69% des foyers touchant plus de 4 000 € nets/mois.

F | Les priorités de la politique familiale

LES PRIORITÉS DES POUVOIRS PUBLICS EN MATIÈRE D'AIDES AUX FAMILLES

en fonction du sexe et de la proximité politique

Question : Selon vous, l'Etat doit-il donner un coup de pouce très, assez, peu ou pas du tout d'accord aux familles en matière... ?

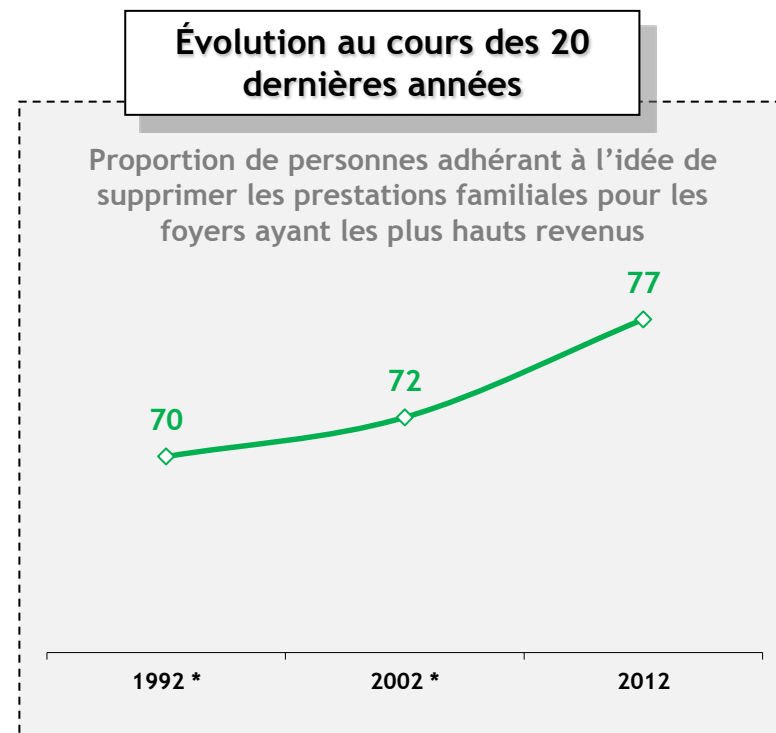
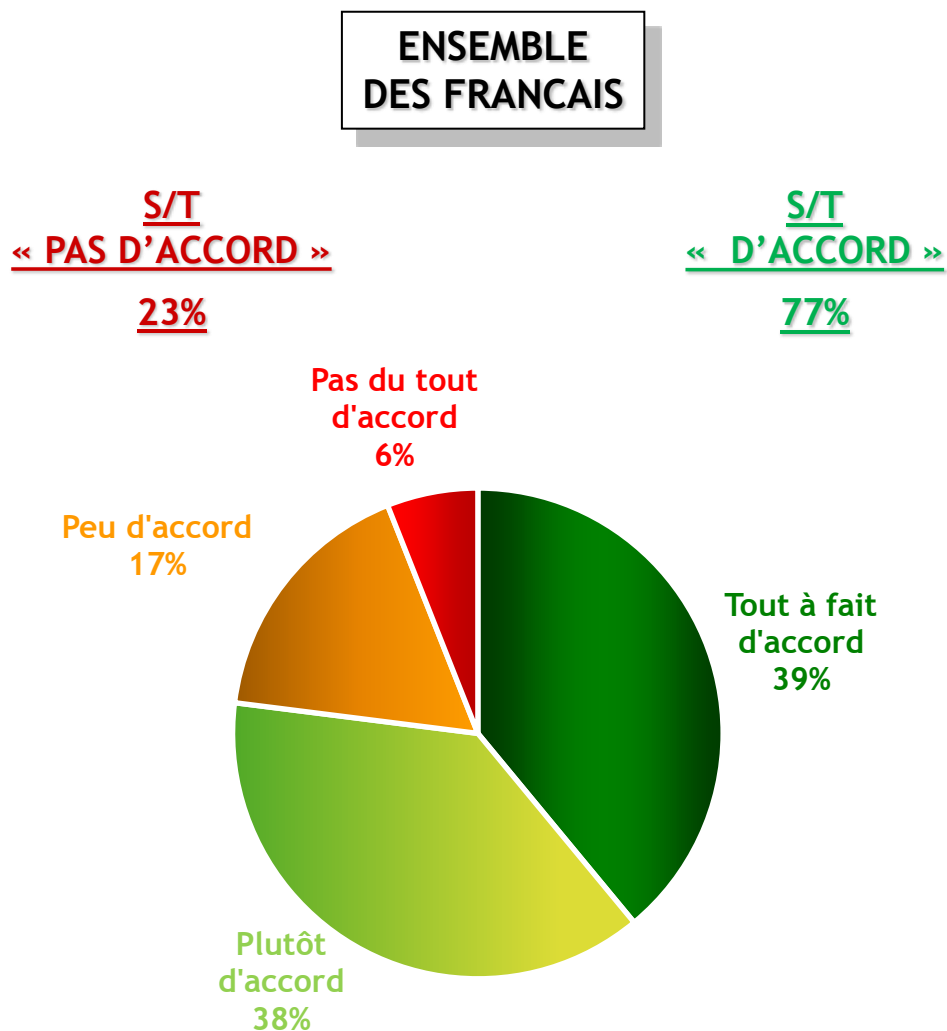


G | La question du plafonnement des prestations familiales

ÉVOLUTION DE L'OPINION SUR LE PLAFONNEMENT DES ALLOCATIONS FAMILIALES

Question : Etes-vous tout à fait, plutôt, peu ou pas du tout d'accord avec l'affirmation suivante :

« Il faut supprimer les prestations familiales pour les foyers ayant les plus hauts revenus » ?

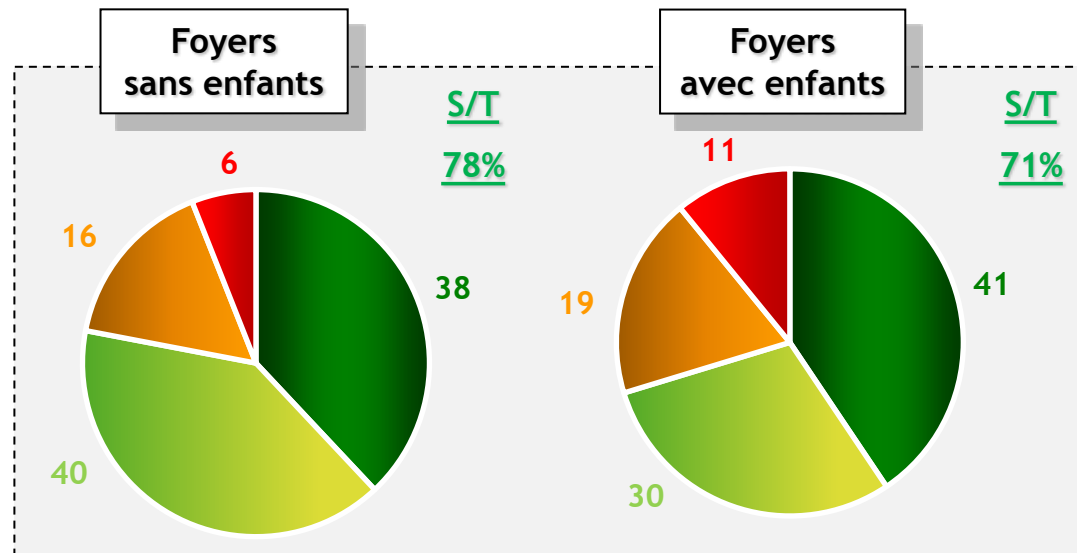
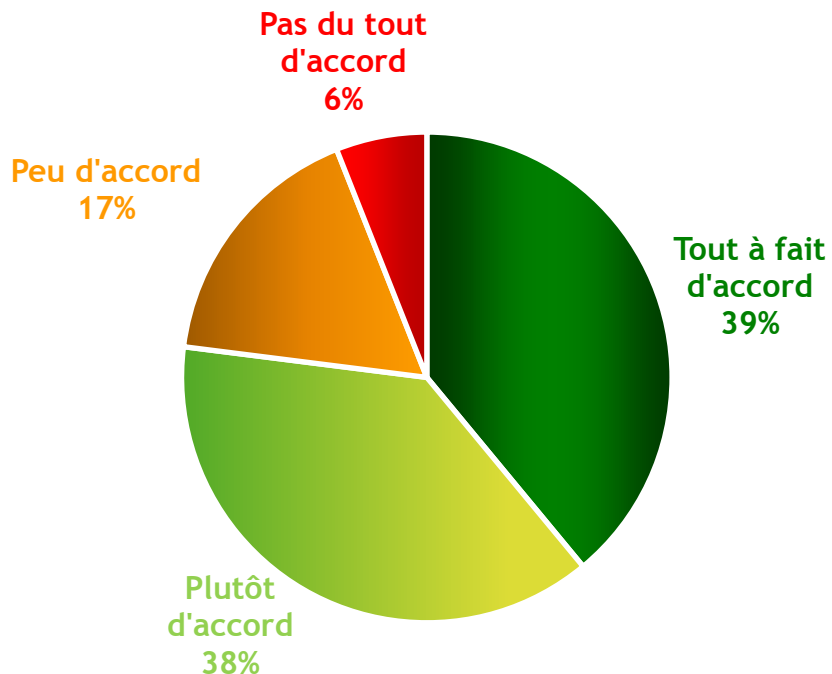


(*) Études réalisées en face-à-face par le CREDOC pour la CNAF auprès d'un échantillon national représentatif de 2 000 personnes âgées de 18 ans.

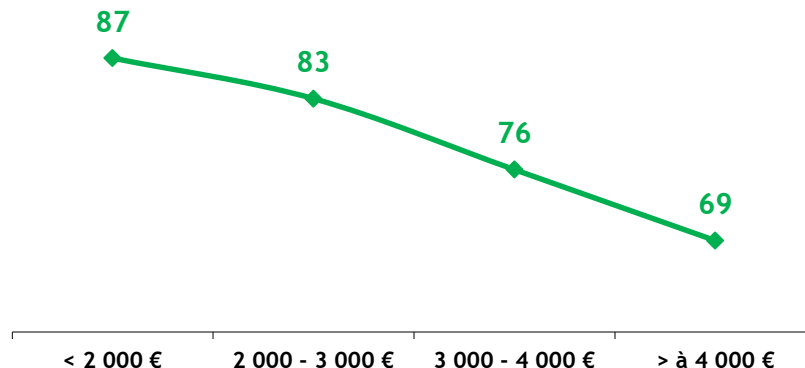
LE PLAFONNEMENT DES ALLOCATIONS FAMILIALES en fonction du statut familial et des revenus du foyer

Question : Etes-vous tout à fait, plutôt, peu ou pas du tout d'accord avec l'affirmation suivante :

« Il faut supprimer les prestations familiales pour les foyers ayant les plus hauts revenus » ?



Revenus mensuels nets (par foyer)



3



LES SOLIDARITÉS FAMILIALES ET INTERGÉNÉRATIONNELLES

H. Un Français sur trois bénéficie de l'aide de ses grands-parents

Un peu moins d'un Français sur trois (30%) bénéficie actuellement du soutien d'un de ses grands-parents, que ce soit sous une forme de services, d'aide financière ou de soutien moral. Si on tient compte seulement des personnes ayant encore un de leurs grands-parents vivants, cela fait près d'une personne sur deux (47%) qui profite du soutien d'un de ses grands-parents, dont 16% qui en bénéficient régulièrement. Très logiquement, la proportion de personnes qui bénéficient de leur soutien tend à décroître avec l'âge. A l'inverse, elle augmente avec le niveau d'éducation et l'intensité de la pratique religieuse.

Pour les personnes bénéficiant de ce soutien, **l'aide apportée par les grands-parents est loin d'être marginale**. En effet, un quart d'entre eux (24%) estime qu'elle est indispensable pour leur famille et une forte proportion la qualifie d'importante même si elle n'est pas indispensable (61%). A noter que la proportion de personnes pour qui cette aide est « indispensable » est plus élevée dans la gent féminine (34%) que masculine (19%).

I. Un Français sur deux aurait des difficultés à respecter l'obligation alimentaire à l'égard de ses parents

Si la loi imposant aux gens de remplir leurs obligations alimentaires à l'égard de leurs ascendants suscite un large consensus dans l'opinion (87% d'adhésion), seul un tiers des Français (36%) n'aurait pas de difficultés à remplir ces obligations. La moitié d'entre eux (51%) admettent en revanche qu'ils auraient des difficultés à remplir ces obligations. Naturellement, la difficulté à les respecter est d'autant plus forte que les revenus du foyer sont faibles : 60% des foyers aux revenus inférieurs à 2 000 € auraient des difficultés à remplir ces obligations, soit une proportion deux fois supérieure à celle observée dans les foyers aux revenus supérieurs à 4 000 € (34%).

J. Les parents restent les personnes sollicitées en priorité en cas de besoin

En cas de situation imprévue, **les pères ou mères de famille feraient appel en priorité à leurs parents (50%) pour garder leurs enfants**, loin devant leurs proches (22%) ou d'autres membres de leur famille comme leurs frères et sœurs (9%), leurs autres enfants (7%), leurs grands-parents (4%) ou encore leurs cousins, oncles ou tantes (3%).

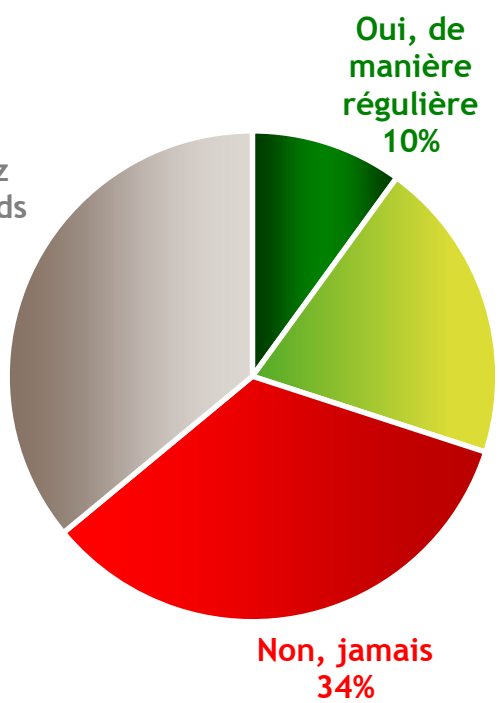
Dans le détail des résultats, on note que la tendance à faire appel en priorité à ses parents est particulièrement forte chez les jeunes et les hommes, alors que les femmes et les seniors sont plus enclins à se tourner vers leurs proches ou leurs autres enfants.

H | L'aide apportée par les grands- parents

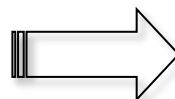
LE SOUTIEN APPORTÉ PAR SES GRANDS-PARENTS À SA FAMILLE

Question : Actuellement, vos grands-parents apportent-ils un soutien à votre famille (sous forme de services, d'aide financière, de soutien moral, etc.) ?

**ENSEMBLE
DES FRANCAIS**

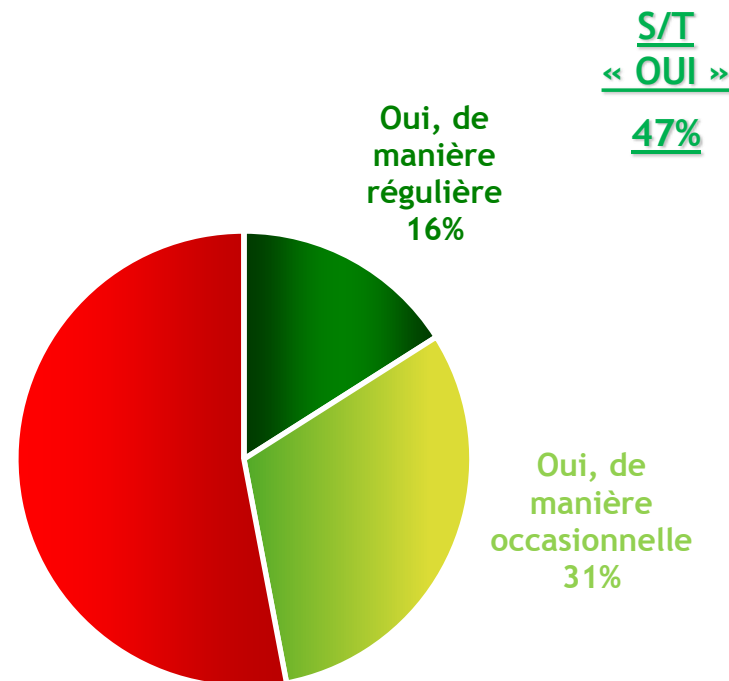


S/T
<< OUI >>
30%



**Français
ayant encore
un de leurs
grands-parents**

Base : personnes ayant encore au moins un de leurs grands-parents, soit 64% de l'échantillon



S/T
<< OUI >>
47%

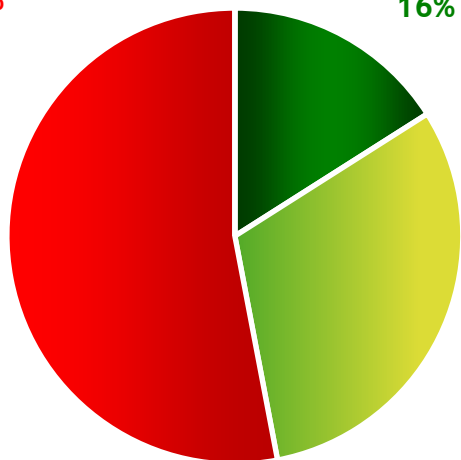
LE SOUTIEN APPORTÉ PAR SES GRANDS-PARENTS À SA FAMILLE en fonction du sexe et de l'âge

Question : Actuellement, vos grands-parents apportent-ils un soutien à votre famille (sous forme de services, d'aide financière, de soutien moral, etc.) ?

Base : personnes ayant encore au moins un de leurs grands-parents, soit 64% de l'échantillon

Français ayant encore un de leurs grands-parents

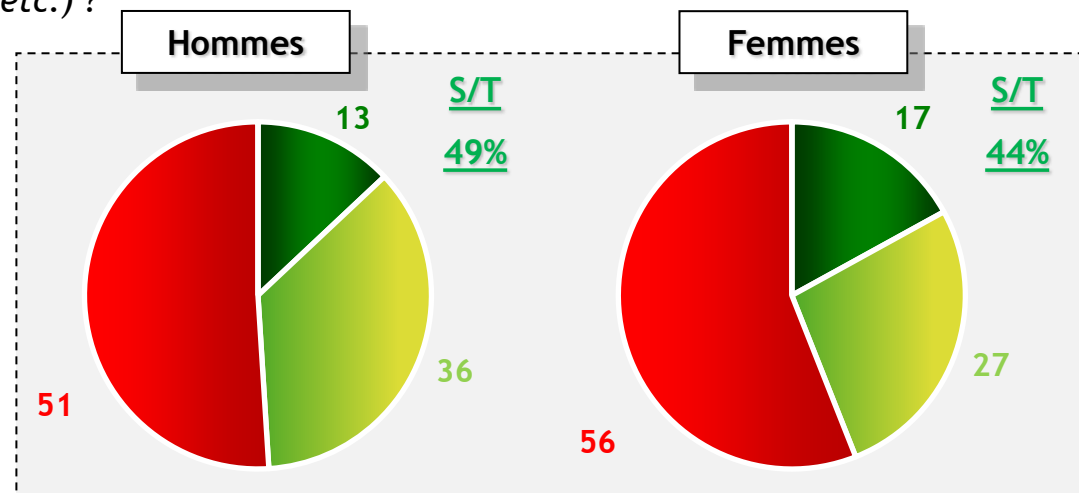
Non, jamais
53%



Oui, de manière régulière
16%

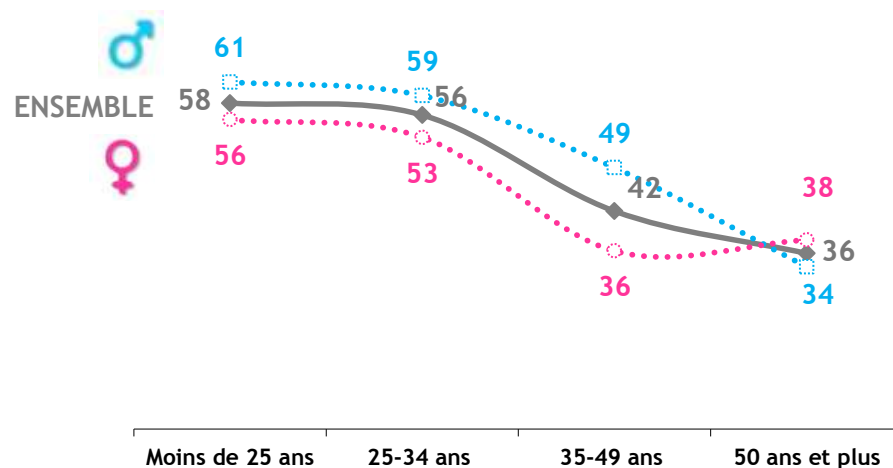
Oui, de manière occasionnelle
31%

S/T
« OUI »
47%



Age

Proportion de personnes ayant encore au moins un de leurs grands-parents et qui bénéficient de leur soutien



L'IMPORTANCE DU SOUTIEN APPORTÉ PAR SES GRANDS-PARENTS À SA FAMILLE en fonction du sexe et de l'âge

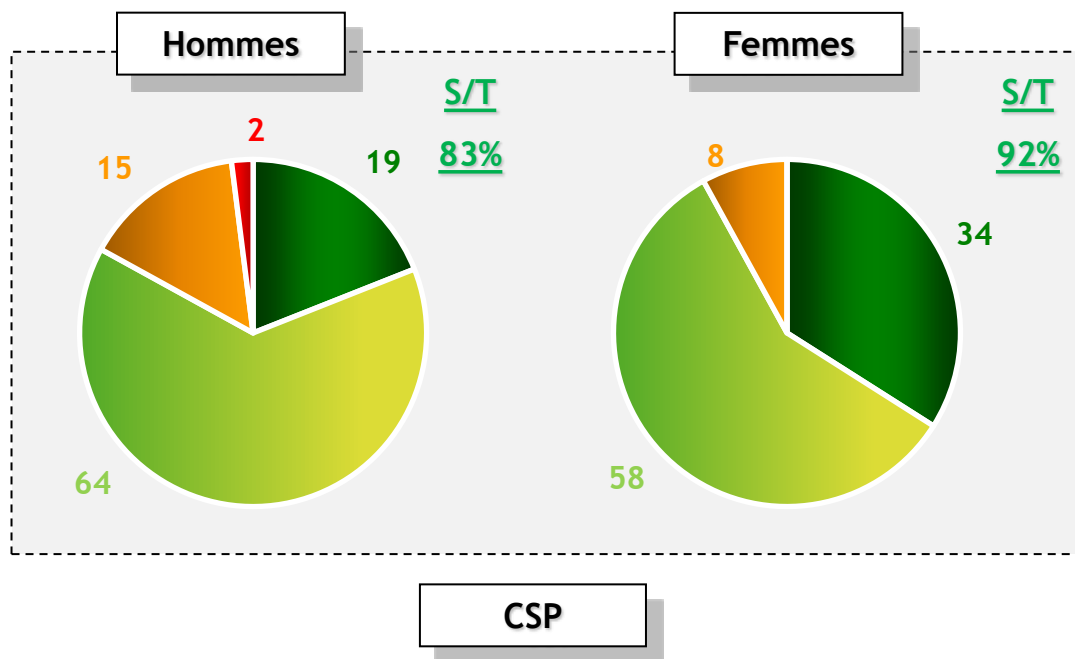
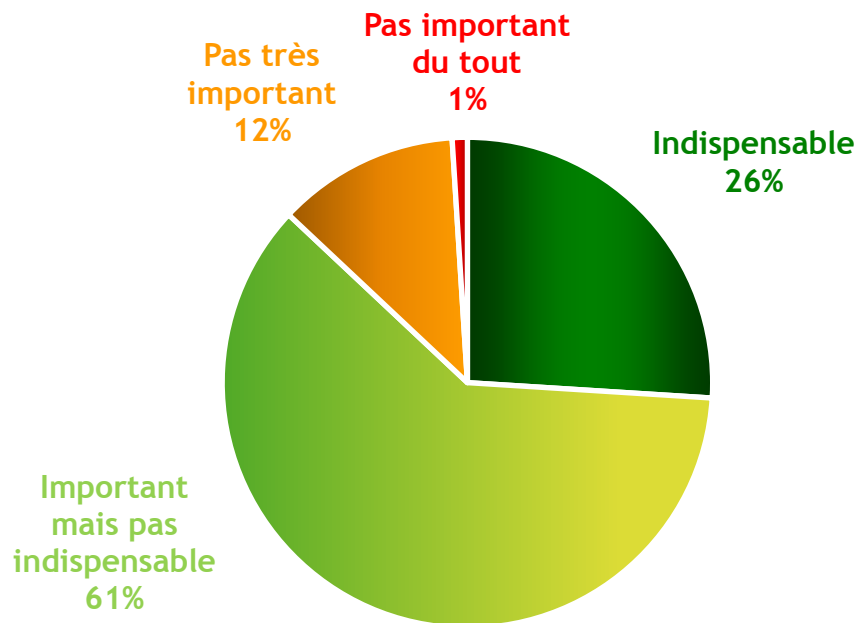
Question : Et pour votre famille, ce soutien est-il... ?

Base : personnes dont les grands-parents leur apportent un soutien de manière régulière ou occasionnelle, soit 30% de l'échantillon

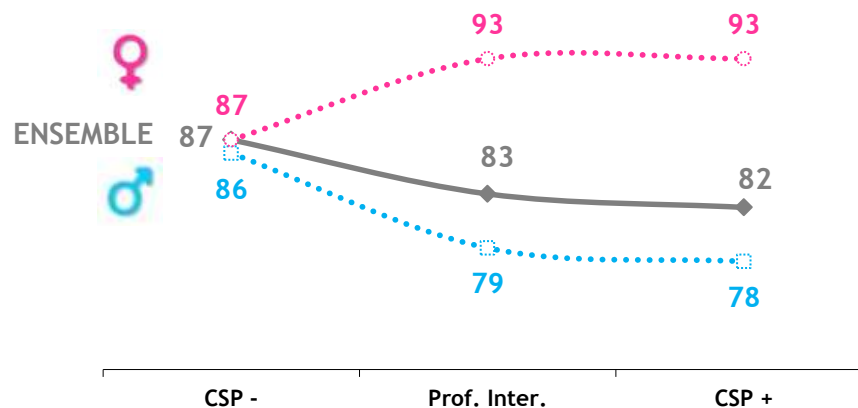
Français
bénéficiant du
soutien de leurs
grands-parents

S/T
« PAS IMPORTANT »
13%

S/T
**« INDISPENSABLE /
IMPORTANT »**
87%



Proportion de bénéficiaires du soutien de leurs grands-parents pour qui ce soutien est important / indispensable

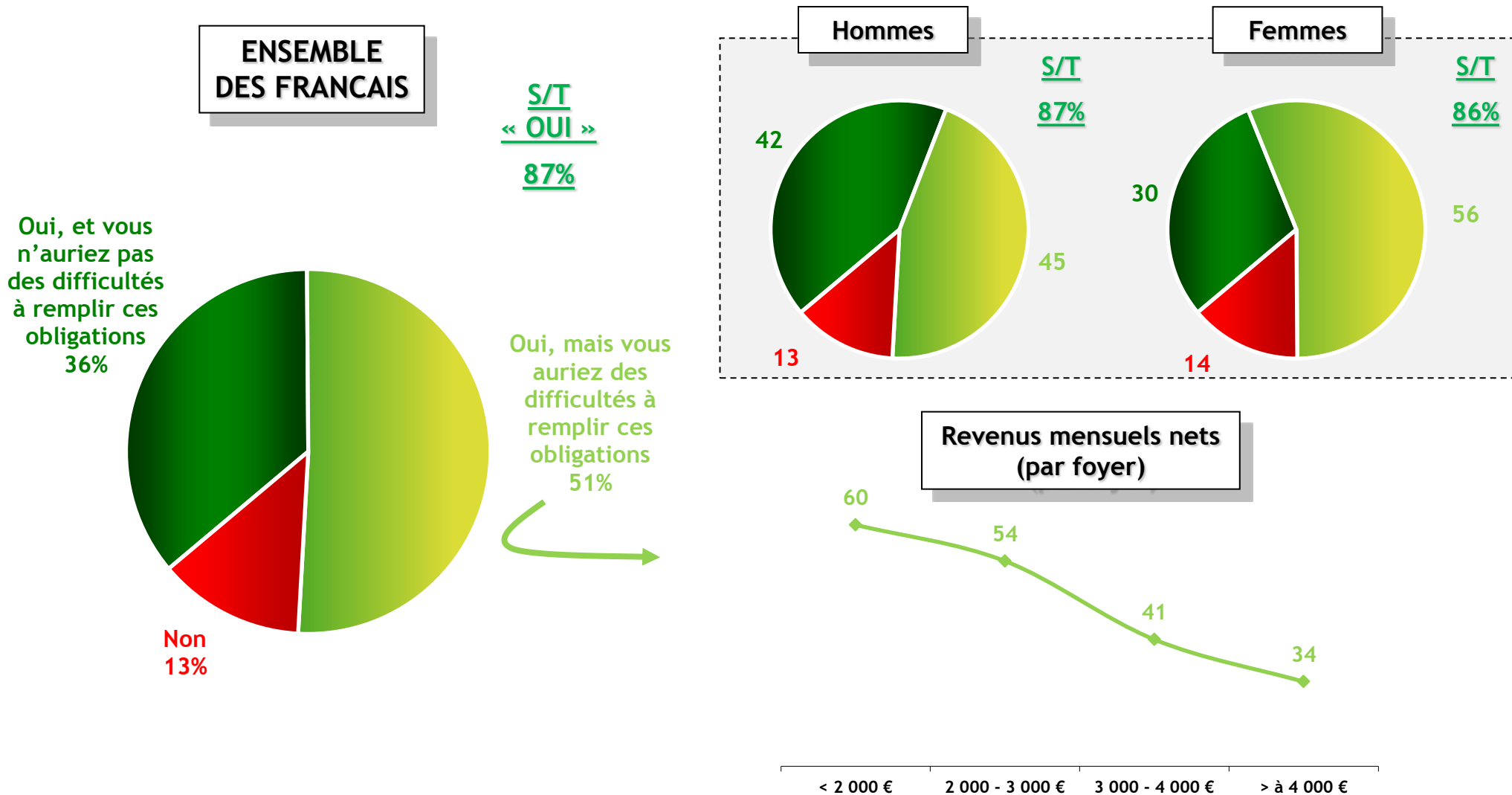




Le soutien à ses ascendants

LA DISPOSITION À AIDER SES ASCENDANTS en fonction du sexe et des revenus du foyer

Question : En France, les enfants sont tenus à une « obligation alimentaire » à l'égard de leurs parents s'ils se trouvent dans le besoin, sous la forme d'une aide matérielle ou financière (ex : mise à disposition d'un logement, versement d'une prestation financière, prise en charge des frais d'hébergement en maison de retraites,...). Personnellement, approuvez-vous la loi qui impose aux gens de remplir leurs obligations à l'égard de leurs ascendants ?

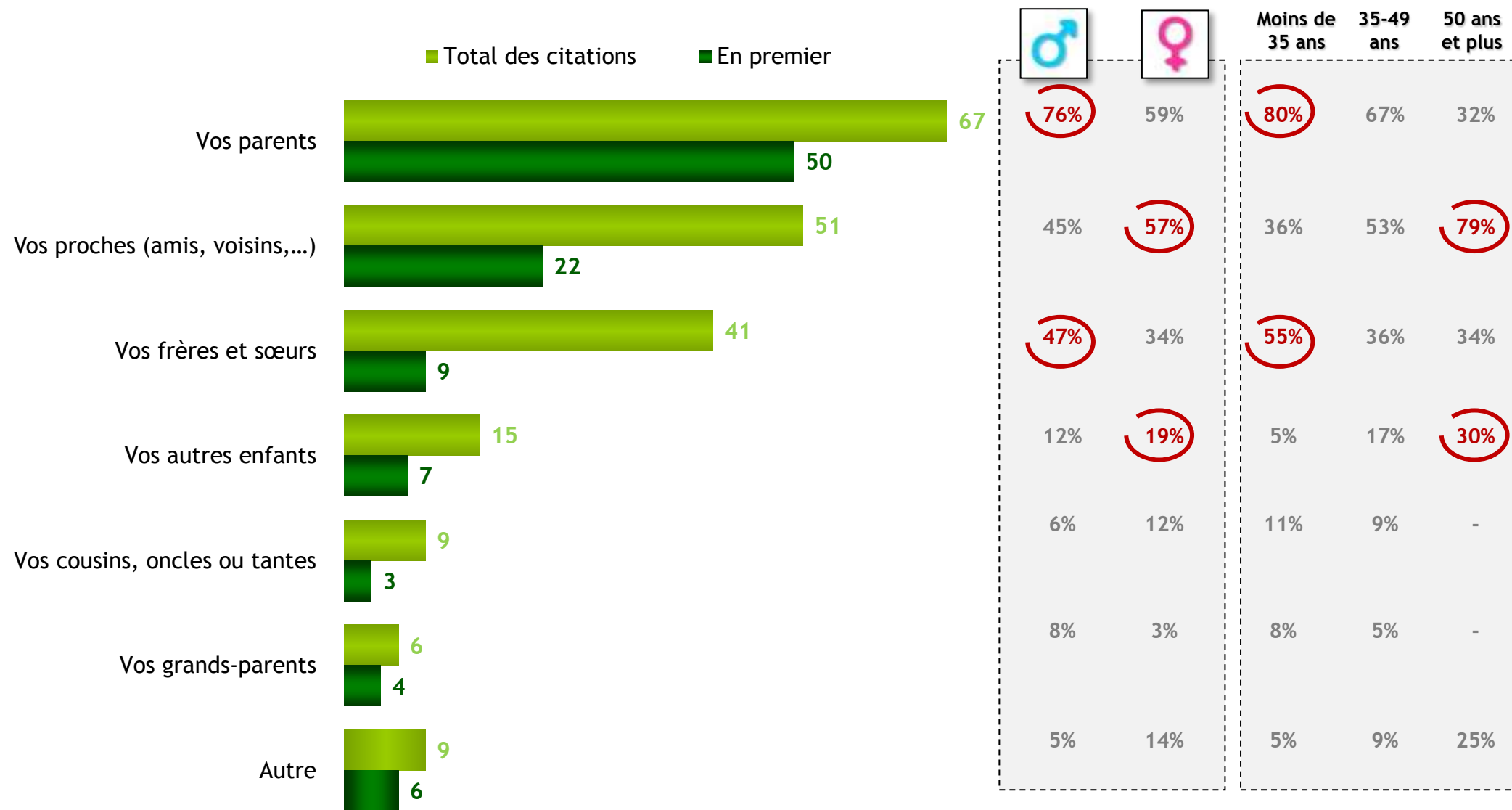


J | Le soutien de son entourage

LES PERSONNES DE SON ENTOURAGE SOLLICITÉES EN PRIORITÉ EN CAS DE BESOIN en fonction du sexe et de l'âge

Question : En cas de situation imprévue, sur qui pourriez-vous compter pour faire garder vos enfants ?

Base : personnes ayant au moins un enfant de moins de 15 ans dans leur foyer, soit 25% de l'échantillon



4 | LE RÔLE ET LES REPRÉSENTATIONS DE LA FAMILLE

K. La famille, source de bonheur, de partage et de valeurs communes

De manière générale, **la famille est beaucoup plus associée à des notions positives** – telles que le bonheur (53%), le partage (44%), les valeurs communes (39%) ou la solidarité (34%) – **qu'à des termes négatifs** comme « les conflits » (5%) ou « les contraintes » (4%).

Dans le détail des résultats, il est intéressant de noter que l'association de la famille au **bonheur** et à des **valeurs communes** est particulièrement forte chez les hommes, les seniors, les CSP + et les catholiques pratiquants. A l'inverse, les personnes rattachant la famille à l'idée de **partage** (44%) sont plus nombreuses dans les rangs des femmes (47%), des jeunes de moins de 35 ans (48%) et des athées (47% contre 26% des catholiques pratiquants réguliers). L'idée selon laquelle elle constitue un espace de solidarité, voire un refuge est quant à elle particulièrement forte dans les rangs des catégories populaires (employés, ouvriers). Enfin, on remarque que l'association de la famille à des notions négatives (conflits, contraintes) est plus fréquente dans la gent masculine, les jeunes, les athées et les CSP +, tout comme d'ailleurs la notion d'héritage (citée en moyenne par seulement 4% des Français).

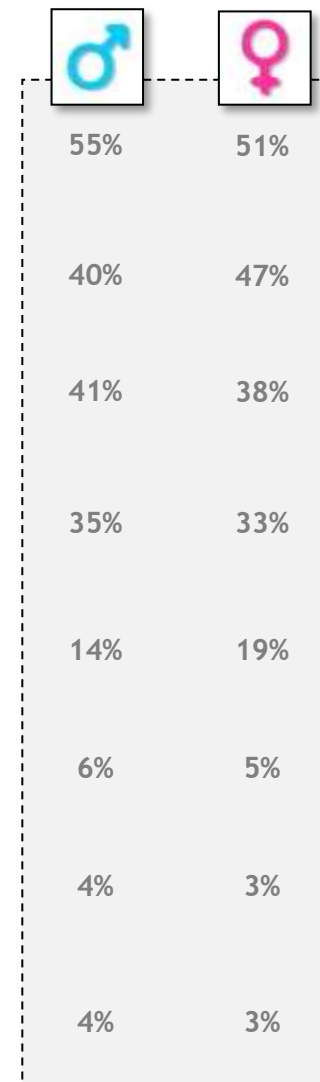
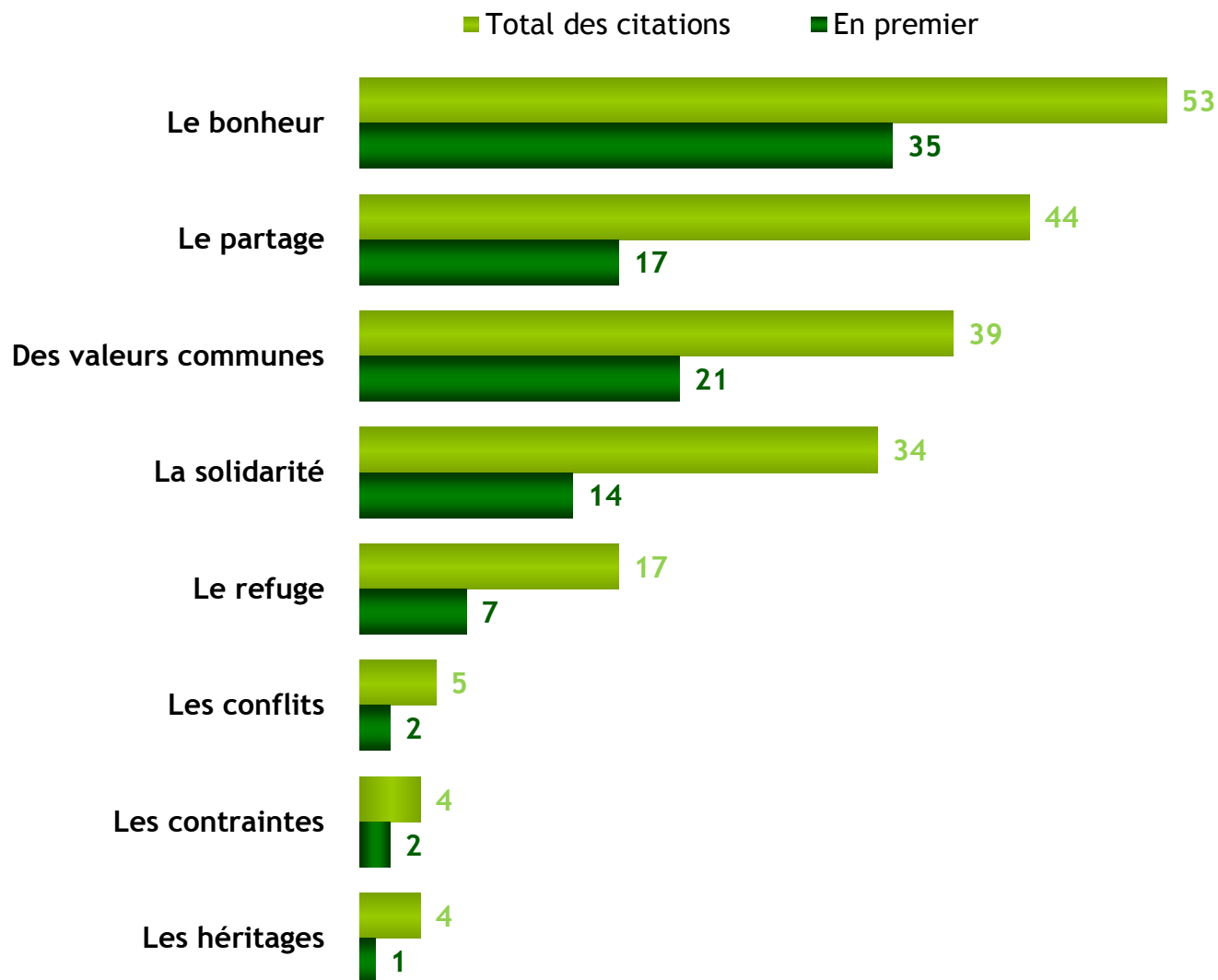
L. La famille comme le lieu de transmission des valeurs

Seul **un quart des Français estime que la cellule familiale tend à renforcer son rôle d'instance de socialisation des individus dans notre société** (24%). La majorité d'entre eux (52%) pensent, au contraire, que la famille est de moins en moins le lieu privilégié de la transmission des valeurs. Dans le détail des résultats, on remarque que ce scepticisme quant à la capacité de la famille à garder son rôle de transmission tend à croître avec l'âge des personnes interrogées mais aussi à diminuer avec leur niveau social et leur niveau d'éducation. Les personnes estimant que la famille est de moins en moins le lieu privilégié de cette transmission sont ainsi surreprésentées au sein des catégories populaires (63% chez les ouvriers, 59% dans les foyers aux revenus inférieurs à 2 000 €), des personnes âgées de 50 ans et plus (56%) et des répondants ayant un niveau de diplôme inférieur au BAC (59%).

K | La famille, source de bonheur, de partage et de valeurs communes

LES REPRESENTATIONS DE LA FAMILLE en fonction du sexe

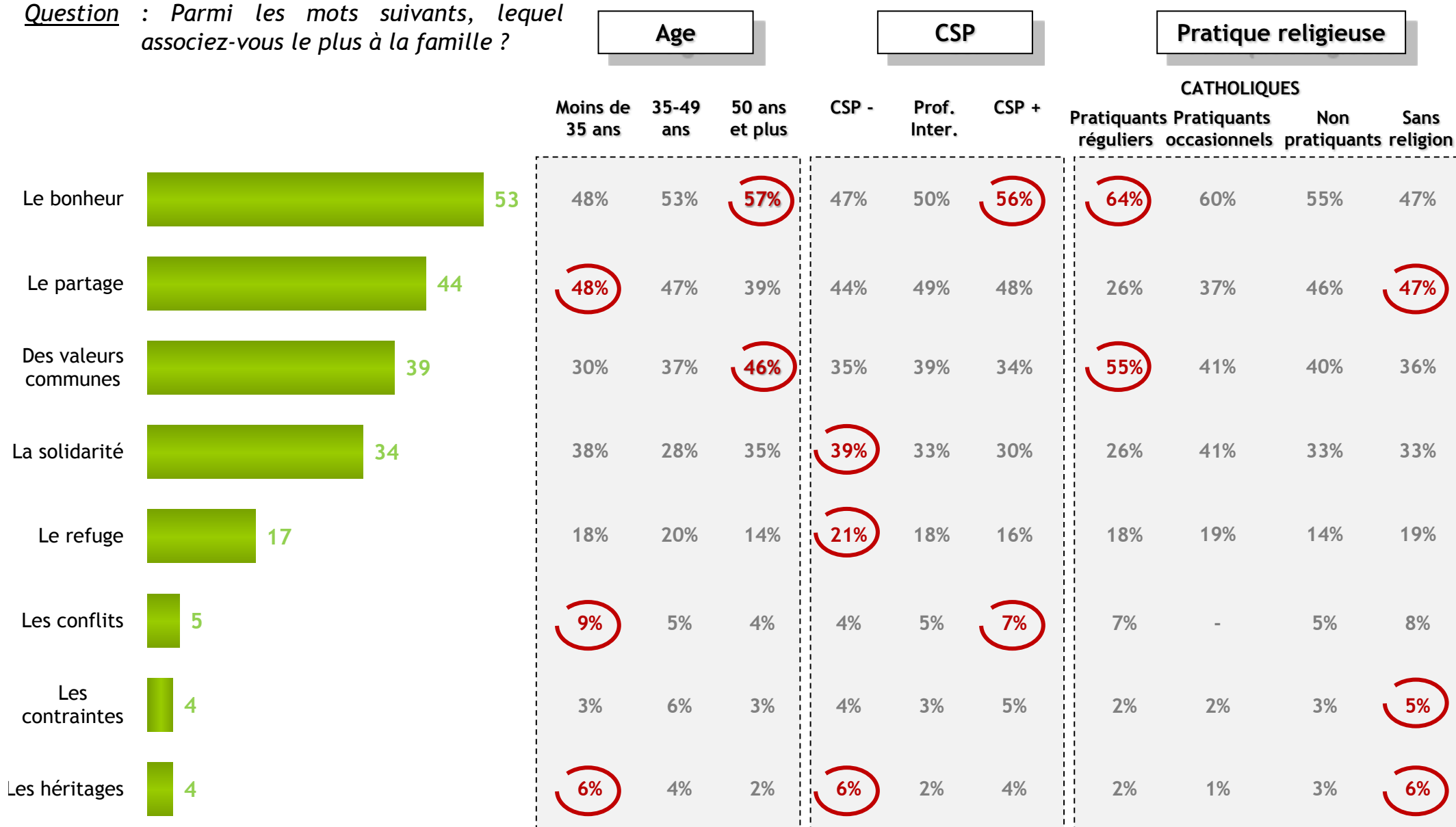
Question : Parmi les mots suivants, lequel associez-vous le plus à la famille ?



LES REPRÉSENTATIONS DE LA FAMILLE

en fonction de l'âge, de la catégorie socioprofessionnelle et de la pratique religieuse

Question : Parmi les mots suivants, lequel associez-vous le plus à la famille ?

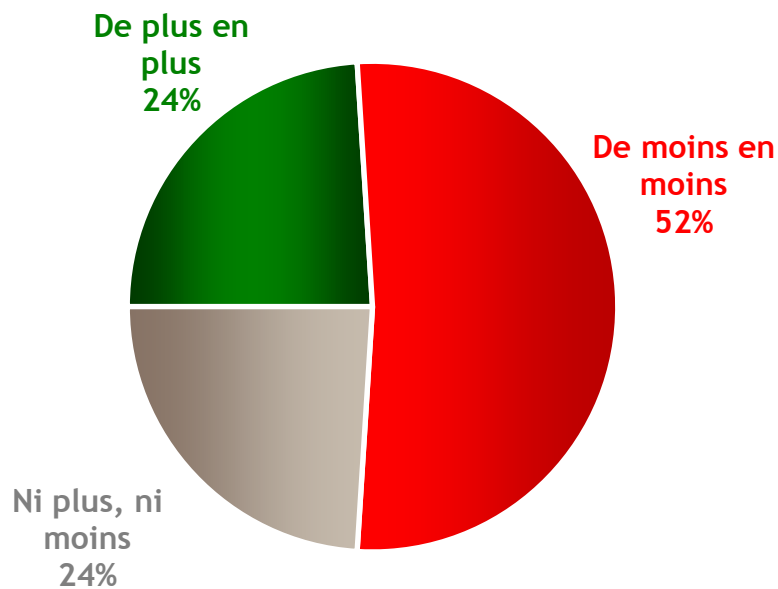


L | La famille comme le lieu de transmission des valeurs

L'AVENIR DE LA FAMILLE COMME LE LIEU PRIVILÉGIÉ DE LA TRANSMISSION DES VALEURS en fonction du sexe et du niveau de diplôme

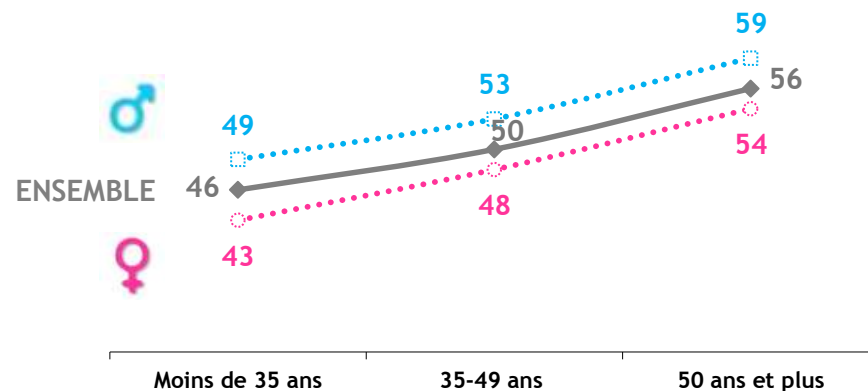
Question : A vos yeux, la famille est-elle de plus en plus ou de moins en moins le lieu privilégié de la transmission des valeurs ?

ENSEMBLE DES FRANCAIS



Age

Proportion de personnes estimant que la famille est de moins en moins le lieu privilégié de la transmission des valeurs



Niveau de diplôme

